noir sur BLanc

2018-2020

11e Bulletin du CRIO
Collectif Régional de lutte à l'itinérance en Outaouais

Mai 2021

COLLECTIF RÉGIONAL DE LUTTE À L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS

lecrio.org

La mission du CRIO est de regrouper les organismes de la région impliqués dans la lutte à l'itinérance. Ce regroupement régional offre un lieu et un réseau d'échanges, d'informations et d'entraide, pour développer des moyens de concertation, de sensibilisation, de prévention et d'action afin de contrer le phénomène d'itinérance et d'exclusion sociale. Le CRIO représente ses membres auprès de diverses instances, d'organismes gouvernementaux et de la population, tout en défendant les droits des personnes et familles itinérantes ou à risque de l'être.

DANS CE BULLETIN

Un survol de 2018 à 2020	3-8
La crise des services d'hébergement	9-10
Une halte-chaleur…	10-11
Des portraits (1)	11
Une nuit à l'aréna	12-13
Agir sur la crise climatique aujourd'hui pour changer le portrait de l'itinérance de demain	13-16
Des portraits (2)	17
La crise du logement abordable en Outaouais	17-18
Bon temps, mauvais temps, L'ÉVICTION n'attend pas !	19
Un appart de pauv'	20
Le logement social à Gatineau, ou quand les bottines ne suivent pas les babines	21
Famille et crise du logement	22
La situation du Portail	23
Les intervenants…nouveaux agents de marketing?	23-24
L'avant et le pendant - Les oubliéEs de la réponse gouvernementale à la COVID-19	24-25
Solidarité. Un constat plus qu'un appel à l'action sociale	26
Des portraits (3)	27
2020, année de changement, ou la continuité de la lutte — Les défis de la mobilisation	28-29

noir sur BLanc

La note pour 2018-2020
D : Recul léger

Comme il est expliqué dans ce bulletin, la note fut décernée en raison des statistiques récoltées, mais également en fonction de la réalité des organismes communautaires de la région, des services publics et du contexte politique actuel.

Note:

A = Progrès remarqués
B = Légers progrès
C = Pas ou peu de progrès
D = Recul
E = Recul important

Noir sur Blanc

11e bulletin du

Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais

Publié par
Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais
149 Blvd Maloney O, Gatineau (Québec) J8P 3V6.
Téléphone: (819) 712-2746 www.lecrio.org

Impression par
ADDS Gatineau

Comité bulletin : Simon Lemay (Appart/ Adojeune), Alexandre Deschênes (CRIO), Mélissa Roy (CRIO), Marie-Ève Parent (LAB/CIPTO), Mélodie Pelletier (LAB/CIPTO), Étienne Proulx (LAB/CIPTO)

Illustrateur : Mathieu Chénier

Révision et correction: Simon Lemay (Appart/ Adojeune), Marie-Ève Parent (LAB/CIPTO), Mélissa Roy (CRIO)

Mise en page : Mélissa Roy (CRIO)

noir sur Blanc

Un survol de 2018 à 2020

Cette édition du Noir sur Blanc est particulière, en ce qu'elle recoupe plusieurs années : de 2018 à 2020. Ce faisant, elle nous permet d'avoir un regard transversal puisque les statistiques, histoires et réflexions recueillies font état d'enjeux qui perdurent, d'une année à une autre.

PORTRAIT DE LA SITUATION DE L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS

De façon générale, nous témoignons d'une augmentation du nombre de personnes et d'unités familiales sans adresse, à chaque année de 2018 à 2020 (voir le tableau 1). Notons que ces statistiques n'incluent que les personnes qui fréquentent des organismes communautaires : ces données ont donc un angle-mort, à savoir les personnes exclues ou non rejointes par le réseau de services. Par exemple, quoique nos statistiques montrent que le nombre de jeunes sans adresse qui est servi par les organismes diminue de 2018 à 2020, nous constatons une hausse des demandes de services de la part de ce groupe d'âge. Or, puisque l'infrastructure d'hébergement d'urgence pour jeunes est insuffisante, plusieurs d'entre eux adoptent des stratégies de survie et s'organisent par eux-mêmes son s'héberger temporairement: ces personnes ne sont pas reflétées dans les statistiques.

Les données indiquent aussi une insécurité alimentaire croissante (voir le tableau 2). À chaque année, environ 2 000 personnes de plus par mois reçoivent des denrées; le kilogramme de denrées offertes annuellement a augmenté de 26% entre 2017 et 2020. De plus, le nombre de repas servis augmente d'environ 20 000 par année (augmentation totale de 28% entre 2017 et 2020). Finalement, les ménages qui bénéficient de dons de meubles ont augmenté de 64% entre 2017 et 2020.

Nous constatons également une incapacité des organismes à répondre à l'ensemble des demandes reçues (voir le tableau 3).

(suite p. 4)

Tableau 1. Nombre de personnes sans adresse en Outaouais qui fréquentent des organismes communautaires

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Jeunes (- 18 ans)	400	335	329
Personnes seules	550	643	695
Unités familiales	173	231	286

* Basé sur les données de 7 organismes

Tableau 2. Appui matériel / alimentaire fournis

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Repas distribués	140 808	162 762 (+16%)	180 560 (+11%)
Denrées distribuées	15 910	20 543 (+29%)	24 724 (+20%)
Kg	694 376kg	820 505kg (+18%)	876 024kg (+7%)
Personnes / mois	8 148	10 538 (+29%)	12 000 (+14%)
Don de meubles	300 familles	354 familles (+18%)	491 familles (+39%)

* Basé sur les données de 8 organismes

Tableau 3. Portrait des services offerts en Outaouais

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Total des services offerts			
Hébergement d'urgence, temporaire et transitoire	1 110	1 134 (+2%)	1 155 (+2%)
Logement social et communautaire	342	301 (-12%)	247 (-18%)
Total des demandes de service			
Hébergement d'urgence, temporaire et transitoire	2 034	2 358 (+16%)	2 787 (+18%)
Logement social et communautaire	919	937 (+2%)	540 (-42%)
Pourcentage de demandes comblées			
Hébergement d'urgence, temporaire et transitoire	55%	48%	41%
Logement social et communautaire	37%	32%	46%

* Basé sur les données de 11 organismes

Un survol de 2018 à 2020 (suite)

Dans le champ de l'hébergement d'urgence, temporaire et de transition, une hausse des demandes s'accompagne d'une hausse des services offerts (voir la figure 1). Cependant, le pourcentage de demandes comblées diminue au fil des années et, en 2019-2020, seulement 41% des demandes de service sont comblées. De toute évidence, les services actuels sont insuffisants.

Notons aussi l'important clivage constaté entre les demandes pour des logements sociaux et le nombre de personnes placées en logement (voir la figure 2). Si une légère amélioration se sent entre 2017 et 2020, dans l'année fiscale 2019-2020, parmi les trois organismes sondés, seulement 46% des demandes ont été comblées.

PLUS QU'UN TOIT

En comparant l'évolution du portrait des demandes de services entre 2017-2018 et 2019-2020, nous constatons une baisse relative des demandes de placement en logement social (en 2019-2020, la demande pour le logement social a diminué de 42%) Or, on remarque une augmentation des demandes pour l'hébergement d'urgence, temporaire et de transition (en 2019-2020, la demande augmente de 18%).

(suite p.5)

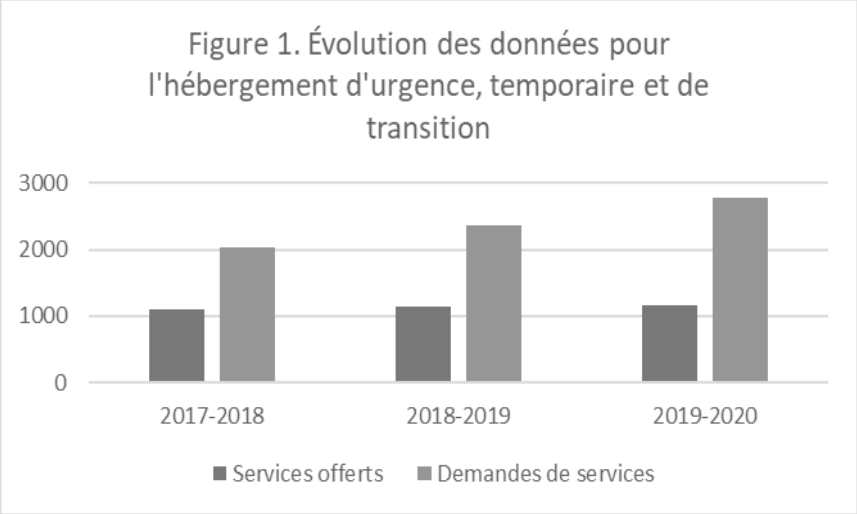

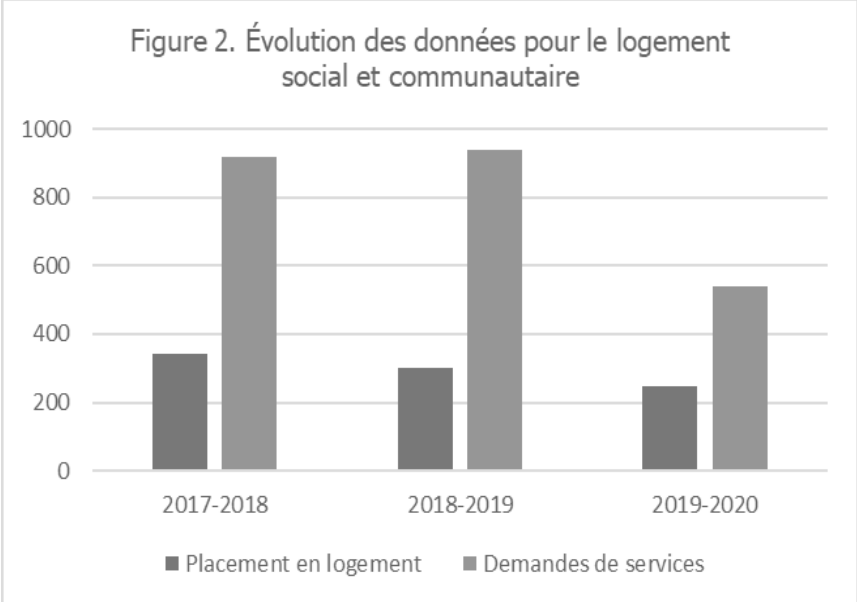

Un survol de 2018 à 2020 (suite)

Nous émettons l'hypothèse que cette tendance peut s'expliquer par une hausse de problématiques sociales et psychologiques chez les personnes en situation d'itinérance ou de précarité. En effet, les données récoltées entre les années 2017-2018 et 2019-2020 montrent que les personnes qui reçoivent des services présentent de plus en plus des besoins multiples interreliés. Ceci se traduit par une hausse des interventions dans les services d'hébergement d'urgence, temporaire et de transition (voir le tableau 4). Entre les années 2017-2018 et 2019-2020, le nombre d'interventions effectuées a augmenté de 15%.

Selon notre hypothèse, une hausse d'enjeux sociaux et psychologiques s'associerait à une baisse de demandes en logements sociaux autonomes, et à une augmentation des demandes d'hébergement d'urgence/temporaire/transitoire parce que : 1) soit les individus requièrent des services immédiats, dans l'urgence, et donc ne se projettent pas au « long terme » et ne demandent pas d'être placés sur une liste d'attente pour des logements; 2) soit les individus seraient plus enclins à chercher un hébergement à barrières amoindries (qui est plus socialement accessible, qui accepte et assure le soutien de locataires qui vivent des problèmes socio-économiques, de santé mentale, de consommation, etc.); 3) soit ils seraient à la recherche d'un hébergement qui allège les exigences d'autogestion (moins de tâches liées aux repas et corvées, etc.) qui sont plus difficiles pour des personnes qui vivent certains enjeux sociaux ou psychologiques; ou 4) soit ils souhaiteraient ou nécessiteraient un hébergement avec un plus grand soutien social ou clinique (présence d'intervenants, etc.)

Par conséquent, les tendances perçues montrent qu'une réponse adéquate aux besoins dans le champ de l'itinérance doit aller au-delà d'un simple toit. Il n'est pas que question d'augmenter le nombre de logements disponibles et de les rendre abordables: le soutien social et clinique ainsi que les logements à barrières minimes sont aussi primordiaux.

Somme toute, à la lumière de l'ensemble de ces constatations, et en tenant compte du vécu rapporté par des intervenants et directions d'organismes communautaires, nous apposons la note de « D » à la situation vécue en Outaouais.

(suite p.6)

Tableau 4. Évolution du nombre d'interventions dans les services d'hébergement d'urgence, temporaire et de transition

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Intervention en santé mentale	987	1 069	1 718
Intervention en toxicomanie	4 580	7 910	5 111
Autres	12 922	14 229	14 495
Total	18 489	23 208 (+26%)	21 324 (-8%)

* Basé sur les données de 6 organismes

Un survol de 2018 à 2020 (suite)

Il nous apparaît que cette situation est une « tempête parfaite » qui émerge au croisement de plusieurs facteurs, dont la crise du logement, manque de financement adéquat et récurrent pour les services sociaux en Outaouais et la pandémie de la COVID-19.

LA CRISE DU LOGEMENT

Saillant (2021) mentionne qu'il faut parler d'une « urgence au logement » qui se vit de façon permanente à Gatineau, et il mentionne que cette urgence touche davantage les personnes les plus démunies. Selon les résultats de l'Enquête sur les logements locatifs menée en octobre 2020 par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL, 2021), Gatineau a un taux moyen d'inoccupation de 1,6%, alors que le seuil d'équilibre est de 3%. Rappelons que ce taux moyen renvoie à l'inoccupation de tous les logements confondus, et que plus le nombre de chambres augmente, plus ce taux diminue.

Ce taux d'inoccupation alimente une compétitivité qui augmente les prix. Le coût d'un loyer moyen a augmenté de 2,4% pour atteindre 906$ (SCHL, 2021). Un appartement de deux chambres coûte en moyenne 950 $. Notons que ce prix moyen inclut les frais déboursés par des ménages qui occupent leur logement depuis longtemps, et qu'il n'est donc pas représentatif des loyers disponibles sur le marché locatif : en fait, les loyers des appartements inoccupés moyens étaient plus élevés par 116 $ que ceux des logements occupés. Ce phénomène est d'ailleurs alimenté par les efforts de gentrification qui se poursuivent à Gatineau, notamment la démolition de bâtiments qui comprennent des logements pour construire des tours de luxe. Cela contribue à une hausse des prix des loyers, tout en alimentant le phénomène de « pas dans ma cour » vécu par les personnes en situation d'itinérance et de pauvreté, en déplaçant des personnes à faible revenu loin du centre-ville.

Cette crise du logement complique les efforts des personnes aux salaires moins élevés, qui peinent à trouver des logements abordables et salubres. Dans certains cas, des personnes prêtes à obtenir un logement permanent pourraient libérer une place dans les services d'hébergement d'urgence, temporaire et de transition, mais un manque d'infrastructure, la hausse des prix des loyers et la discrimination (raciste, classiste, agiste) de la part de propriétaires empêchent ce cheminement. Puisque les intervenants trouvent difficilement des logements adéquats pour les citoyens qui fréquentent leurs organismes communautaires, certains organismes ont augmenté la durée des séjours. Si cela a comme conséquence positive inattendue d'allonger le contact et donc de développer un lien de confiance plus approfondi et d'assurer un plus grand soutien aux personnes, le tout a néanmoins comme effet rebond de rallonger les listes d'attentes.

LE FINANCEMENT INSUFFISANT

Un deuxième facteur qui contribue aux enjeux vécus dans le milieu communautaire relève du manque généralisé de financement et de services en Outaouais. Le financement à la mission est insuffisant pour beaucoup d'organismes communautaires. Des intervenants sont sous-payés, souvent moins bien que dans les organismes privés, ce qui crée un changement perpétuel dans les ressources humaines et une instabilité ressentie au niveau organisationnel et chez les personnes qui utilisent les services sociaux. De plus, des organismes reçoivent fréquemment des enveloppes qui proviennent de fonds d'urgence et qui sont non récurrentes, pour financer des « projets ». Le passage d'un « projet » à un autre oblige les organismes à réinventer, redéfinir les besoins et les modalités techniques (lieux, logistique, ressources humaines), pour ensuite recommencer à l'arrivée de la prochaine enveloppe dédiée à un « projet ». D'ailleurs, des « projets » n'offrent pas une solution structurante : leur existence est menacée puisque le financement n'est pas garanti. Ce sont des services sur lesquels ni les bénéficiaires, ni les intervenants, ni les directions d'organismes ne peuvent totalement s'appuyer.

(suite p.7)

Un survol de 2018 à 2020 (suite)

Finalement, il y a un manque d'organismes communautaires dans la région de l'Outaouais. Par exemple, l'absence d'un centre de dégrisement signifie que des personnes en toutes sortes d'états cohabitent dans les hébergements d'urgence. Il y a également des lacunes au niveau de l'hébergement d'urgence pour les jeunes qui, dès 18 ans, se retrouvent dans le système général de refuges. Il existe aussi très peu de ressources pour héberger de façon urgente des familles. Et les services d'accompagnement social et clinique sont insuffisants, quoique des plus importants surtout dans un contexte de complexification des besoins.

LA SURCHARGE DES ORGANISMES S'AGRAVE AVEC LA COVID-19

Finalement, la pandémie de la COVID-19 et les mesures exceptionnelles instaurées pour la gérer ont amené leur lot d'enjeu dans le champ de l'itinérance. Les organismes communautaires rapportent une hausse des demandes de service depuis le début de la pandémie. En effet, dans le contexte de la COVID-19, l'itinérance qui était auparavant invisible devient visible puisque des stratégies de survies instaurées par certaines personnes pour s'assurer un toit (*couch-surfing*, habiter à plusieurs dans un loyer) sont complexifiées par la peur de la contagion et les mesures de confinement et distanciation sociale imposées. Les organismes accueillent aussi de nouveaux visages, en raison de pertes d'emplois, d'une difficulté à payer des loyers, ou de bris de droits dans le secteur du logement (augmentation des loyers, évincement des locataires, accroître les critères de sélection, etc.) Il est postulé que le champ de l'itinérance verra ces répercussions de la COVID-19 pendant environ cinq années après la fin de la pandémie – ainsi, les besoins mis en lumière et causés par la pandémie ne disparaîtront pas une fois l'urgence sanitaire terminée.

Enjeux vécus par les personnes

Les personnes qui utilisent des services communautaires vivent d'importants enjeux liés à la pandémie.

Les mesures de distanciation instaurées avec la COVID-19 se sont accompagnées d'une inaccessibilité d'endroits intérieurs (salles communes, centres d'achat, cafés), ce qui complique le quotidien des personnes en situation d'itinérance, qui ont désormais plus de difficultés à se réchauffer/refroidir et à accéder à des salles hygiéniques. De plus, l'accès à certaines ressources est complexifié par les mesures associées à la COVID-19: des activités doivent être annulées ou le nombre de participants est réduit; et l'accès aux soins est compliqué (difficulté à obtenir du soutien auprès de personnes en crises, augmentation du temps d'attente pour des suivis médicaux, délais allongés à l'urgence). Qui plus est, les mesures législatives punitives liées au confinement (c.f. le couvre-feu) affectent de façon disproportionnée les personnes qui n'ont pas de toit fixe et qui circulent entre services.

Le passage au monde virtuel a aussi apporté son lot de problèmes. L'accès à des téléphones et ordinateurs dans des lieux publics ou dans des organismes communautaires est restreint, voir annulé. Ainsi, des activités du milieu communautaire, des visites de logement, l'école et le travail, qui se font de plus en plus de façon virtuelle, sont moins accessibles pour certains segments populationnels en situation de pauvreté. De plus, le monde virtuel accroît un certain type de fraude liée au logement : on témoigne notamment d'une montée de faux propriétaires qui demandent un dépôt avant de permettre une visite virtuelle d'un logement qui est inexistant.

L'ensemble de ces enjeux vécus par les personnes qui utilisent les services d'organismes communautaires se traduisent par une hausse d'insatisfactions, de crises et de désorganisation.

(suite p.8)

Un survol de 2018 à 2020 (suite)

Enjeux vécus par les organismes communautaires

La hausse des demandes aux services sociaux et l'augmentation de la détresse se traduisent par une surcharge au sein d'organismes communautaires. Les mesures sanitaires instaurées dans tous les organismes se traduisent par une augmentation du nombre de tâches à effectuer : désinfection; contrôle sanitaire (rappel du port du masque, rappel de la distanciation); restructuration et ajout d'infrastructure (installation de lavabos accessibles aux entrées, mise en place de plexi glace).

Des employés supplémentaires ont été embauchés pour la charge de travail additionnelle ou pour combler le manque de bénévoles. Il y a un plus grand roulement du personnel, et une difficulté accrue à embaucher en raison du faible salaire et de la nature du travail de première ligne qui est un soi-disant « facteur de risque » à l'exposition à la COVID-19.

Si des enjeux additionnels sont vécus en raison de la COVID-19 et que des mesures sont instaurées pour la gérer, cette pandémie vient aussi exacerber et mettre en lumière des failles et les enjeux préexistants relatifs à la crise du logement et à l'insuffisance du continuum des services : les organismes communautaires, antérieurement surchargés, se retrouvent désormais en situation de crise.

ET MAINTENANT?

Les organismes soutiennent des personnes qui vivent des problématiques *sociales* : ils sont appelés à atténuer les *conséquences* d'enjeux sociétaux qui les « dépassent » puisqu'ils ne peuvent pas adresser leur *cause*, qui est plus large. Des changements de grande ampleur sont donc requis.

L'Outaouais requiert un meilleur financement du continuum du logement, allant des services d'hébergement d'urgence, au logement transitoire, au logement social, au logement permanent. Les organismes communautaires ont besoin d'une bonification du financement récurrent à la mission. Des mesures structurantes qui incluent la mise sur pied de nouveaux organismes et de nouvelles ressources sont aussi requises, afin de cesser l'opération par « projets » temporaires qui doivent être portés par les organismes actuels, déjà surchargés.

La construction de nouveaux logements sociaux est primordiale, de même que la mise sur pied de mesures municipales et provinciales pour combattre la crise du logement : exiger qu'un certain pourcentage des logements soit des logements sociaux subventionnés; adapter l'allocation au logement en fonction du prix des loyers; une bonification des enveloppes pour le financement de la construction de logements subventionnés; geler le prix des loyers des façon temporaire; etc. Notons néanmoins qu'il est primordial de financer non seulement l'infrastructure, mais aussi le soutien social et clinique puisque de moins en moins de personnes qui requièrent un logement abordable ne font face qu'au seul problème de revenu, et celles-ci présentent souvent des besoins multiples qui doivent être adressés afin d'assurer leur arrivée et maintien en logement.

Les revendications du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais continueront donc en ce sens dans les prochaines années.

Mélissa Roy,
coordonnatrice
CRIO

Bibliographie

Saillant, François (2021). *La situation du logement à Gatineau et ses impacts sur les droits humain*, Montréal : Ligue des droits et libertés.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (2021). *Rapport sur le marché locatif. Canada et régions métropolitaines.*

La crise des services d'hébergement

En tant qu'intervenant en itinérance depuis presque 10 ans dans divers organismes, j'aimerais donner mon avis, mais aussi faire part de mes inquiétudes concernant les services d'hébergement à Gatineau. J'ai constaté au fil des années que la situation de l'itinérance en Outaouais change rapidement. En fait, elle change si rapidement que nous n'avons pas toujours été capables de nous ajuster à temps ou en fonction des nouvelles réalités. Par conséquent, nous voilà maintenant en pleine *crise d'hébergement* dans la plus grande ville de l'Outaouais.

Premièrement, je dois avouer qu'être intervenant au sein d'une ressource d'hébergement est très enrichissant, mais loin d'être facile. Depuis trop longtemps, le ratio des intervenants/résidents n'est rien de moins qu'inacceptable et par ce fait même, peu intéressant et peu sécuritaire pour tout le monde. À mon avis, ceci est la principale cause de l'essoufflement communautaire et de cette crise d'hébergement vécue à Gatineau.

Si on compare à des villes comme Montréal ou Ottawa, nous pouvons constater qu'à Gatineau, il y a en moyenne 2 à 3 fois moins d'intervenants pour le même nombre de résidents. Pourquoi sommes-nous toujours sous-financés ici? C'est la question que je me pose régulièrement. Il faut absolument que quelque chose change! Si ce n'est pas au niveau des levées de fonds, des bailleurs de fonds ou des subventions gouvernementales, la ville de Gatineau devra s'impliquer davantage au niveau financier pour éviter une catastrophe entamée depuis déjà trop longtemps.

Le nombre de demandes de lits ne cesse de croître, les listes d'attentes sont de plus en plus longues, même qu'elles ne finissent plus de finir. Automatiquement, lorsqu'il y a une telle liste d'attente au refuge, la majorité des gens qui s'y trouvent finissent par dormir dehors, ou ne dorment carrément pas de la nuit. Été comme hiver, nous devons expliquer à ceux qui nous demandent de l'aide qu'il n'y a plus aucun lit de disponible. Avec un énorme sentiment d'impuissance et un immense pincement au cœur, nous leur répondons : « peut-être qu'un lit se libérera demain soir. Est-ce que tu veux le numéro du Shepherd's pour ce soir? ». Ceci se répète quotidiennement depuis des années. Le résultat : un autre service essentiel inadéquat.

Logiquement, lorsqu'il y a une augmentation importante de demandes, les ressources humaines doivent aussi être ajustées en conséquence. Cela n'est jamais arrivé par faute de financement, l'histoire se répète d'année en année.

Lorsqu'un aussi gros manque d'effectifs arrive et perdure dans le temps, les intervenants s'essoufflent et s'épuisent. Cela a un impact direct sur la qualité des services offerts, en plus de la sécurité et santé mentale des intervenants et des résidents, ceux-ci ayant déjà souvent une santé fragile. En gros, c'est encore la clientèle, *des citoyens à part entière*, qui paie le plein prix.

Il y a aussi le fait que présentement, à Gatineau comme ailleurs, il y a de plus en plus de personnes atteintes d'un trouble de santé mentale et/ou de déficience intellectuelle. Lorsque je parle de trouble de santé mentale, je parle de gens vivant une instabilité émotionnelle, une crise, une psychose, une dépression et/ou un syndrome post-traumatique et ce, souvent sans le moindre suivi médical. Accompagnées par un nombre insuffisant d'intervenants, ces personnes cohabitent au seul et même refuge de Gatineau avec d'autres résidents qui n'ont pas les mêmes réalités. Parmi tant d'autres raisons, cela en est une qui crée des conflits quotidiens entre les résidents du refuge. Les gens ayant une problématique particulière ne se sentent pas compris ni aidés, alors que les autres encaissent les contrecoups des désorganisations. Ceci cause le même genre de frustration lorsqu'il s'agit de cohabiter avec des personnes vivant avec un handicap physique, ayant vécu de longues périodes dans le système institutionnel, ayant un trouble de délinquance sexuelle, une condition médicale spécifique, un problème de consommation, etc. Évidemment, lorsqu'il n'y a qu'un seul centre d'hébergement mixte pour les adultes et que sa clientèle grandissante souffre davantage de ces problématiques, nous pouvons anticiper plusieurs conflits, voire pire, au sein du milieu de vie. Cette clientèle pour qui j'ai tant d'amour et de respect mérite beaucoup mieux.

En résumé, le message que j'essaye de vous transmettre, chers lecteurs, c'est que je trouve que c'est un véritable miracle si rien de plus grave n'est arrivé jusqu'ici. Il y a visiblement un trou de service à Gatineau qui mène à l'essoufflement les intervenants du milieu, qui doivent toujours travailler pour quatre en plus d'avoir du mal à donner des services de qualités.

(suite p.10)

La crise des services d'hébergement (suite)

À quoi devons-nous nous attendre dans de telles conditions? Avec une clientèle grandissante et en métamorphose constante, ce ne serait que d'atteindre le minimum si notre centre d'hébergement d'urgence avait les moyens d'assurer 3 intervenants / 60 usagers, non? Et si une deuxième ressource d'hébergement pour adultes voyait le jour en Outaouais? Peut-être serait-il meilleur encore d'avoir le personnel nécessaire au refuge déjà existant pour mettre sur pied différents programmes plus adaptés? Une ressource d'hébergement transitoire qui servirait de tremplin vers une réinsertion sociale complète ferait-elle aussi partie de la solution? Peu importe la solution, une chose est certaine : nous devons agir rapidement car nous avons beaucoup de rattrapage à faire dans notre région. Donnons-nous une vraie chance de combattre l'itinérance. Donnons-nous une vraie chance de faire la différence.

Étienne Lemaire,
intervenant communautaire

Une halte-chaleur...

Impliquée dans la première halte-chaleur à l'hiver 2019, j'en avais gardé un goût amer en bouche. Dans mes souvenirs, je me rappelle des gens qui arrivent en pleine nuit souvent frigorifiés et affamés. On répond à leurs besoins avec les moyens dont nous disposons. Des usagers qui faute de pouvoir prendre une douche se lavent dans les éviers, des plaies infectées que nous soignons avec les moyens du bord, des gens ayant des psychoses et n'ayant pas de services en santé mentale, des jeunes adultes tout juste sortis de la protection de la jeunesse découvrant un univers chaotique, des personnes âgées n'ayant plus d'endroit où vivre, et je pourrais en nommer encore longtemps.

Dans la folie de cette pandémie, sans plus y réfléchir je me suis impliquée à nouveau dans les deux haltes-chaleur de cet hiver 2021! En effet, deux endroits ont été ciblés afin de répondre aux besoins des usagers ne pouvant avoir accès à un lit dans les centres d'hébergement d'urgence: soit une dans le Vieux-Hull et une dans le Vieux-Gatineau. L'aventure s'achève et le goût est encore plus amer que la première fois, car ce que j'y ai vu en 2019 est encore pire aujourd'hui. De plus en plus de gens, qui présentent une désorganisation pour la plupart, qui sont aux prises avec des problèmes de dépendance accrus doublés d'une santé mentale fragilisée. La menace des surdoses plane constamment chez les individus.

Une halte-chaleur est ce que j'appelle un mal nécessaire, un pansement sur une plaie infectée. Le nombre de personnes à la rue est, je ne vous l'apprends pas, immensément grandissant. Les deux centres d'hébergement d'urgence affichaient déjà des nuits avec aucun lit vacant en septembre dernier. L'ensemble des organismes communautaires touchant de près la population itinérante lançait déjà un signal d'alarme: les gens feront quoi cet hiver? Grâce à du financement provenant en grande partie du CISSSO et des locaux de la ville de Gatineau, deux haltes-chaleur ont vu le jour. Rapidement mises sur pied par les organismes impliqués, des intervenants avec un cœur gros comme le ciel ont été embauchés. Parce que pour y travailler, il faut être fait fort! Les haltes-chaleur sont malheureusement très souvent la dernière porte encore ouverte pour plusieurs personnes pour qui il est difficile d'être ailleurs.

On y côtoie la pauvreté, les problèmes de santé mentale, la toxicomanie et tristement on assiste à la misère humaine.

Les haltes-chaleur ne sont pas conçues pour y vivre, c'était notre plus grand souhait que les gens n'y passent pas plus de 48 heures, maximum 72 heures. Nous nous sommes largement trompés. Pour certains, les haltes-chaleur sont devenues les toits que certains n'ont pas. Les centres d'hébergement d'urgence ne dérougissant pas et étant souvent mésadaptés pour une partie de la population, certains ont commencé à utiliser les haltes-chaleur comme toit permanent. Au départ, les haltes-chaleur ont été créées afin que les gens puissent venir se réchauffer et ainsi éviter les engelures pendant notre hiver rigoureux.

(suite p.11)

Une halte-chaleur… (suite)

Mais peut-on réellement et concrètement y vivre ? Si c'est le cas, il faudra s'attendre à y dormir par terre sous une table ou contre un mur. Et si ce soir-là, la chance te sourit il restera peut-être une couverture pour toi. Oui toi, parce qu'on ne sait jamais, peut-être qu'un jour c'est toi qui aura besoin d'une halte-chaleur dans ton parcours. On pourra t'y servir un café et parfois une collation si nous en avons reçues en don. Pour les repas, nous avons pu compter sur les repas servis par des organismes partenaires. Heureusement, la générosité des intervenants et de certains citoyens a permis d'offrir des repas quand ce n'était pas possible pour les organismes en place.

Les haltes-chaleur vont demeurer un mal nécessaire afin de diminuer les risques d'engelures et d'hypothermie, un pansement sur une plaie infectée dû à un manque criant de logements sociaux, mais surtout de soutien communautaire en logement. Je suis convaincue que ces besoins devraient être répondus d'une autre façon afin d'améliorer la qualité de vie des usagers. Ne serait-ce que d'avoir un lit, un coin à soi pour se reposer plus que quelques heures par jour. Ne serait-ce que d'avoir des repas chauds pour reprendre des forces.

En terminant, je ne peux passer sous silence le magnifique travail des intervenants sur le terrain qui non seulement ont su rapidement s'adapter à différentes situations, mais qui ont aussi eu une patience incroyable ainsi qu'un humanisme fabuleux pendant ces derniers mois. Une équipe fidèle qui a œuvré avec fidélité au sein des deux haltes-chaleur!

Merci!

Annie Castonguay,
Directrice adjointe,
BRAS Outaouais et
Supervision clinique
des haltes-chaleur

Des portraits (1)

INTRODUCTION

Pour vraiment comprendre la réalité des gens vivant ou à risque de vivre de l'itinérance, il est essentiel d'écouter ce qu'ils ont à dire. De par leurs difficultés, leurs joies, les enjeux et leurs qualités, ils nous offrent un regard toujours unique sur leur vie.

Dans le cadre de la publication du Noir sur Blanc, le LAB est allé à leur rencontre. Voici une transcription de ce qu'ils nous ont raconté.

La version audio est disponible ici : www.aulab.ca

PORTRAIT #1

Mon nom est Alexandre Fitzgerald Landry. J'ai 25 ans.

J'ai été dans les centres jeunesse pendant 19 ans de ma vie. Ça fait maintenant presque 12 à 13 ans que je vais et LAB. Il n'y a pas si longtemps, v'là même pas un an, ma mère est décédée. Ça a commencé par une pneumonie pis ç'a fini que c'est son cœur qui ne pouvait plus le prendre. Depuis ce temps-là, je vis dans la rue pis j'essaie de faire mon possible pour me trouver une place.

J'aime beaucoup chanter. Quand je pense à ma mère ou quand il y a des affaires qui se passent dans ma vie qui sont trop négatives, ben je pars chanter. Ça me fait du bien. Ça m'a beaucoup aidé depuis le décès de ma mère. Parce qu'en ce moment je ne suis pas bien, je suis plus dépressif que n'importe quoi d'autre. Je dois tout changer ça.

Si je devais parler de quelque chose de positif ici, j'ai ben des amis, j'ai ben des amis qui m'aident. Ils me disent que ça va bien aller, que je vais me trouver une place. Ils me remontent le moral, en tout cas ils essaient. Mes amis ont beaucoup été là dans ma vie, beaucoup, vraiment beaucoup.

Ma mère m'a tout le temps appris le système D, le système Débrouille. Pis depuis ce temps, je l'utilise. C'est ça qu'a m'a laissé, ça pis ma tête dure.

noir sur BLanc

Une nuit à l'aréna

Une cinquantaine de lits de camps sont cordés en rang, au milieu d'estrades numérotées. Chaque petit espace, faisant office de chambre, est séparé de minces rideaux noirs flottants, propulsés par l'air frais de ventilateurs géants. En ce chaud après-midi d'été, le lieu était presque vide. Seules quelques personnes y circulaient. Des sacs de poubelles, des vêtements, des bouteilles vides ont été laissés derrière, la nuit d'avant, par les passagers de cet abri de fortune. Nous étions en août 2020. Depuis peu, l'aréna qui accueillait normalement les Olympiques de Gatineau, a été transformée en centre d'hébergement d'urgence. Pour plusieurs personnes sans-abri de la ville, la nuit se passe désormais à l'aréna.

Il va sans dire, la COVID-19 bouleverse les pratiques et les expériences des personnes sans-abri. Cette photo témoigne en partie de ces changements. Partout, au sein des différentes villes du Québec, des arénas, des chambres d'hôtel, des anciens hôpitaux ont été transformés en lieux d'accueil temporaire pour favoriser les règles de distanciation imposées par la pandémie. Cette décision, prise de concert par l'ensemble des partenaires communautaires, le CISSSO et la Ville de Gatineau, ne pouvait être que saluée. Gatineau suivait le pas de plusieurs villes au pays aux prises avec une situation d'urgence similaire.

Or, malgré cette initiative nécessaire, force est de constater que cette crise sanitaire n'est pas que passagère pour les personnes en situation d'itinérance. Non seulement sont-elles plus à risque, en temps normal, de souffrir de maladies graves et chroniques, mais elles connaissent aussi des enjeux de vieillissement prématuré dû aux années passées à la rue et un taux de mortalité environ quatre fois plus élevé que le reste de la population. En d'autres mots, les personnes sans-abri vieillissent, tombent malades et meurent plus rapidement. Et démesurément.

La crise que nous vivons présentement n'est pas une situation temporaire pouvant être résorbée par des réponses temporaires. Cette crise était déjà présente bien avant l'éclosion de la COVID-19 et risque de s'aggraver si aucune mesure à plus long terme n'est prise pour sortir, de manière décente et permanente, les personnes de la rue.

(suite p.13)

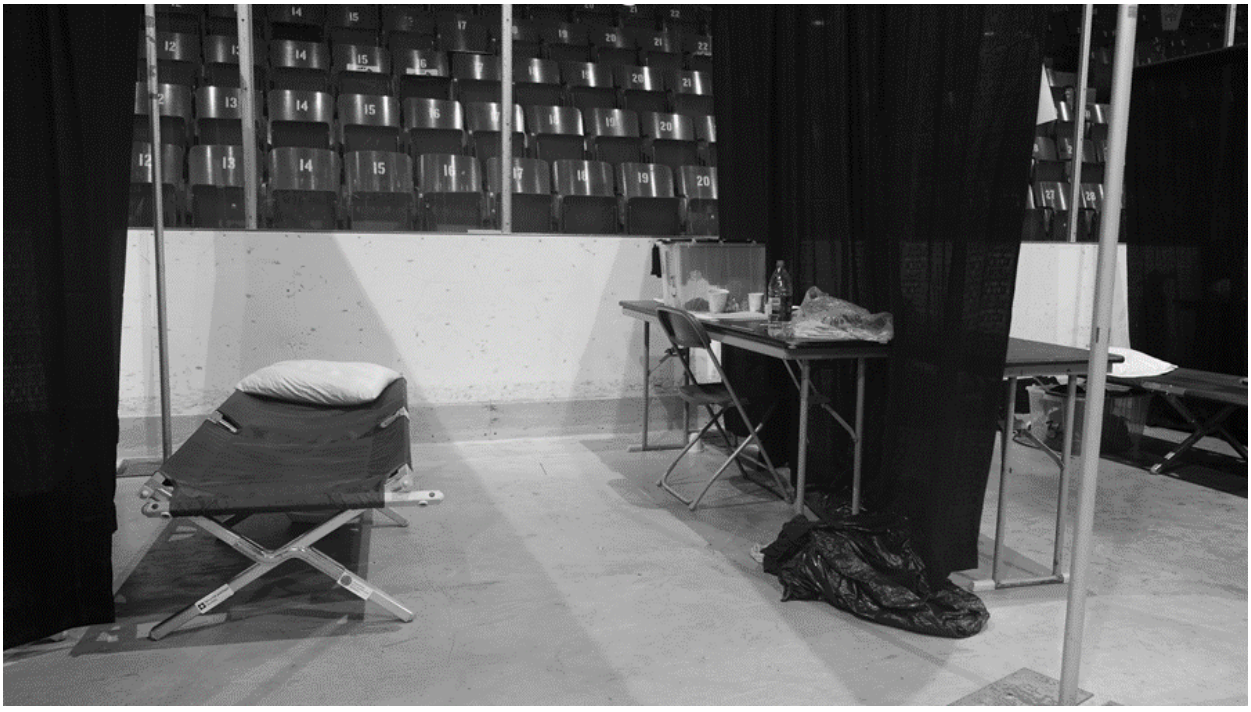

Une nuit à l'aréna. Photo : Dahlia Namian

Une nuit à l'aréna (suite)

Faut-il le rappeler, pas plus tard qu'aux mois de décembre 2019 et janvier 2020, soit quelques mois avant le début de la pandémie, l'ensemble des ressources œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance à Gatineau étaient forcées de pallier, à bout de bras, à une situation d'urgence suite aux incendies du Gîte Ami. Déjà, sur le terrain, les intervenants témoignaient d'une situation qui s'apparente à celle d'aujourd'hui : des lits de camps aménagés comme en temps de guerre, l'aggravation des problèmes de santé physique et mentale des personnes, l'absence d'infrastructures sanitaires adéquates. La réouverture du Gîte n'a servi par la suite qu'à éteindre un feu qui faisait des ravages, quant à lui, depuis bien plus longtemps.

Depuis trop longtemps, l'ensemble des ressources communautaires et institutionnelles qui œuvrent à Gatineau auprès des personnes en situation d'itinérance crient au secours à qui veut bien l'entendre. Le manque de lits en refuge, de logements abordables et accessibles, de ressources en santé mentale, la pauvreté et l'insécurité alimentaire, l'absence d'un soutien financier adéquat aux organismes communautaires, sans compter les conditions de travail des intervenants qui œuvrent, tous les jours, « au front » : tout ce théâtre de guerre, ne fait que se répéter, d'année en année, sans que de réels mesures et engagements de la part des élus soient pris pour répondre au problème.

Si l'itinérance est perçue présentement comme un risque sanitaire urgent à gérer, le coronavirus met en lumière les effets destructeurs de long terme du néolibéralisme qui opère avant tout pour maximiser les profits, au détriment de la santé et du bien-être des personnes. Il faudrait donc cesser dès maintenant notre aveuglément face à une catastrophe humanitaire et sociale qui risque de s'aggraver non seulement dans les prochains mois, mais encore, possiblement, dans les années à venir. En ce sens, nous devrions tous, collectivement, nous sentir interpelés et responsables du sort des personnes sans-abri à l'avenir, et ce pas uniquement lorsque notre propre santé est menacée.

Dahlia Namian,
professeure agrégée,
École de service social,
Université d'Ottawa

Sara Lambert,
doctorante,
École de service social,
Université d'Ottawa

Agir sur la crise climatique aujourd'hui pour changer le portrait de l'itinérance de demain

L'alarme concernant l'urgence d'agir pour le climat et l'environnement a été sonnée il y a longtemps mais ce n'est que récemment qu'un lien se tisse plus concrètement entre crise climatique et itinérance (Kidd *et coll.*, 2020). En effet, à la lumière des impacts sociaux et des inégalités environnementales qui découlent de la crise climatique, de nouvelles trajectoires d'itinérance se dessinent. On assiste à une nouvelle forme de précarité et d'exclusion basée sur les inégalités socio-environnementales où certaines catégories de population, dont les femmes, les jeunes, les membres des Peuples Autochtones, les personnes racisé.e.s, les immigran.t.es et les réfugié.e.s (Bradshaw, 2021), sont plus sévèrement touchées. Ces mêmes populations sont surreprésentées en termes d'itinérance au Canada (Gaetz, 2012).

Dans cet article, je propose d'analyser le problème social de l'itinérance sous la loupe des inégalités environnementales. L'objectif sera premièrement de clarifier le lien entre crise climatique et itinérance en présentant les vulnérabilités particulières des personnes sans-abri ou en voie de le devenir. La discussion servira ensuite à émettre des pistes de solutions afin que les acteurs sociaux concernés par ce fléau social de l'itinérance (organismes communautaires, intervenant.e.s, décideurs politiques) puissent s'activer et s'investir collectivement dans cette lutte pour le climat et ainsi, agir sur l'itinérance de demain.

(suite p.14)

Agir sur la crise climatique aujourd'hui pour changer le portrait de l'itinérance de demain (suite)

CRISE CLIMATIQUE ET ITINÉRANCE

Santé, itinérance et réchauffement climatique

La santé des personnes en situation d'itinérance est particulièrement vulnérabilisée par le réchauffement climatique en raison de leur exposition directe et quotidienne aux aléas du réchauffement planétaire (événements climatiques extrêmes, îlot de chaleur, piètre qualité de l'air causée par la pollution, malnutrition et insécurité alimentaire, etc.) Une grande proportion des personnes sans-abri se trouve dans les grandes villes (Ayot *et coll.*, 2020), là où les îlots de chaleur sont plus fréquents, les espaces verts (qui agissent comme refuge) demeurent souvent inaccessibles pour les sans-abris et où les infrastructures d'urgence pour mitiger les risques liés à l'exposition d'un climat changeant sont limitées. L'augmentation significative de campements érigés par des personnes sans-abris au Québec et ailleurs au Canada en 2020 ainsi que le démantèlement de plusieurs de ces sites (Paré, 2020; Séguin, 2020) sont la preuve d'une vulnérabilité et d'une précarité croissante en matière de gestion des risques face aux changements climatiques. En plus de la souffrance émotive que peut causer les événements météorologiques extrêmes, ces personnes sont aussi peu équipées matériellement pour les affronter, voir pour les survivre. Le développement de problèmes chroniques respiratoires, l'augmentation de maladies et de décès liés à des coups des chaleur sont des exemples de problèmes de santé que mettent en exergue des études récentes qui relient santé, itinérance et climat (Every *et coll.*, 2019; Kidd *et coll.*, 2020). Si la tendance climatique actuelle se maintient, les experts estiment que d'ici 2050, la température mondiale augmentera de 2 degrés, ce qui aura de graves conséquences sur la fluctuation du climat et, par le fait même, sur la santé des personnes vivant en situation d'itinérance (GIEC, 2018).

Logique coloniale et pauvreté

Au Canada, les projets extractivistes – les projets liés aux énergies fossiles par exemple – contribuent non seulement aux changements climatiques mais mettent aussi en péril les Terres et les droits ancestraux des peuples Autochtones, qui dépendent de la biodiversité pour leur subsistance (Rougier, 2020). Au revers de l'extractivisme, il importe de prendre conscience qu'une logique coloniale guide le processus de conservation des aires naturelles où historiquement, leur protection a été réalisée aux dépens des droits ancestraux et des besoins de subsistance des communautés « gardiennes » de ces Terres. Plusieurs se sont retrouvées dans des situations précaires, incapables d'exercer leur juridiction (Adams et Mulligan, 2003). Ainsi, la logique coloniale, qui précède la destruction de la nature, est intrinsèquement liée aux oppressions sociales. Il est donc nécessaire de tenir compte des droits des peuples Autochtones de participer aux prises de décision qui les concernent et qui concernent les ressources naturelles pour « assurer la pérennité de leurs modes de vie » (OMPI, 2020) et ainsi éviter un basculement vers l'itinérance.

Le Canada : Terre d'asile pour les « réfugiés climatiques »?

Au Québec, comme ailleurs au Canada, les réfugiés représentent une tranche de population des plus vulnérables à se retrouver en situation d'itinérance ou d'avoir recours à un refuge (Kissoon, 2015). Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2018) estime que des centaines de millions de personnes seront contraintes à l'exode et devront se déplacer au cours des prochaines décennies en raison du réchauffement climatique et des catastrophes naturelles qui en découleront. L'altération graduelle et progressive des écosystèmes affecte non seulement les milieux de vie de ces personnes mais aussi leur possibilité à subvenir à leurs besoins de base. La migration transfrontalière devient alors la seule option viable. On témoigne déjà d'une augmentation importante de victimes du climat ou « réfugiés climatiques » : ce sont des femmes, des enfants, des pauvres qui, au front des changements climatiques, sont contraints à fuir leurs communautés pour survivre.

À la lumière des inégalités environnementales, il n'est guère surprenant que les premières victimes du dérèglement climatique proviennent des pays les plus pauvres (South et White, 2016). Ainsi, le Canada se doit se planifier une

(suite p.15)

Agir sur la crise climatique aujourd'hui pour changer le portrait de l'itinérance de demain (suite)

réponse efficace pour la crise écologique qui est en cours, où s'entremêlent des enjeux politiques et économiques, et dont les prédictions en matière de déplacés climatiques annoncent un problème d'itinérance et de pauvreté qui ne fera que croître.

Une convergence de crises qui agissent sur l'itinérance

Tout comme les dérèglements climatiques, la crise de la COVID-19 peut être mise en lien avec les logiques de domination que prône le système capitaliste – industrialisation, surexploitation, surconsommation et globalisation (Klein, 2015).

On estime d'ailleurs que cette pandémie ne sera pas la dernière de notre époque si on ne prend pas des actions immédiates pour transiger vers une société plus respectueuse de notre Terre, de ses limites et « de toutes les interconnexions systémiques du vivant » (Grandgirard, 2020). Tisser les liens entre la crise sanitaire et la crise climatique par le biais de leur fondement commun permet de jeter un nouvel éclairage sur les inégalités environnementale. L'analyse du taux de chômage sert d'illustration. Durant les mois précédant la pandémie, le taux de chômage se situait à 5,5% au Canada. En mai 2020, au creux de la première vague, ce taux augmenta à 13,7%. Plus de 3 millions de Canadiens se sont alors retrouvés sans emplois. Bien que le taux de chômage se soit stabilisé à 8,5% au cours de l'automne 2020 (Statistiques Canada, 2020), les études épidémiologiques indiquent que les femmes, les jeunes et les personnes racisées ont été (et continuent d'être) le plus gravement affectés (Ayer *et coll.*, 2020). Autrement dit, les catégories de population historiquement marginalisées et opprimées ont vécu une intensification des inégalités. En plus de l'augmentation provisoire du taux d'itinérance (Falvo, 2020), la pandémie a affecté l'accès aux services sociaux, compromettant ainsi la qualité de vie et la santé des populations en situation de grande précarité. Bref, ce « virus des inégalités » (Oxam, 2021) met en lumière les inégalités sociales existantes et permet d'éclairer les manières dont elles sont exacerbées par cette double crise - sanitaire et climatique.

DISCUSSION : QUELQUES PISTES DE SOLUTION

L'objectif de cet article était de clarifier le lien entre crise climatique et itinérance. À l'instar des injustices écologiques, il est d'abord primordial de mettre en relation les concepts de justice sociale et de justice écologique car l'un ne va pas sans l'autre. Le cadrage des inégalités environnementales permet en effet d'analyser comment les actions humaines, basées sur une idéologie capitaliste, sont au fondement même de la crise climatique et des injustices qui en découlent.

À l'instar des prévisions en matière de climat et des impacts provisoires sur l'itinérance, cet article se veut en même temps un appel à l'action pour les acteurs sociaux concernés par la problématique de l'itinérance. Modifier la trajectoire de l'itinérance de demain implique nécessairement de placer le climat au premier plan de nos politiques et procédures organisationnelles, provinciales et nationales. Ainsi, face aux inégalités croissantes, il est impératif de repenser les solutions en matière d'itinérance en partant d'une vision de transition sociale-écologique. Concrètement, les acteurs sociaux peuvent contribuer à dessiner un portrait *autre* de l'itinérance en s'engageant à élargir ce champ d'étude pour y inclure, voire y centraliser, la justice écologique.

Un enjeu de transition important réfère à l'inclusion du savoir profane dans le changement social. Le mode de gestion actuel de la crise climatique « par le haut » ne rend pas compte de l'expérience vécue des inégalités socio-écologiques. Ainsi, la construction d'un nouveau portrait de l'itinérance « par le bas » implique nécessairement le recours aux savoirs des personnes qui subissent les coups durs de la crise climatique. Les modalités de recherche, comme la recherche-action, qui centralisent l'expertise expérientielle et encouragent la collaboration et la formation d'alliances citoyennes et communautaires avec les personnes directement affectées par les inégalités écologiques représente une façon d'agir *avec* et *ensemble*.

(suite p.16)

noir sur BLanc

Agir sur la crise climatique aujourd'hui pour changer le portrait de l'itinérance de demain (suite)

Ensuite, l'action individuelle, utile pour amorcer des changements microsociaux, comporte de nombreuses injonctions qui résonnent peu avec les réalités des personnes sans-abris ou en situation de pauvreté. Penser en termes de changements structurels et macrosociaux demande des actions collectives. Ainsi, considérant que les politiques canadiennes actuelles ne sont pas assez ambitieuses pour favoriser les transitions systémiques nécessaires pour prévenir les effets irréversibles du réchauffement climatique (GIEC, 2018), il nous faut se mobiliser pour que la crise climatique soit au cœur des décisions politiques. Agir collectivement sur les injustices environnementales représente la clé de voute pour dessiner *ensemble* un portrait plus lumineux de l'itinérance de demain.

Emmanuelle Larocque,
travailleuse sociale et doctorante,
Ecole de service social,
Université d'Ottawa

Bibliographie

Adams, W. et Mulligan, M. (2003). *Decolonizing Nature : Strategies for Conservation in a Post-Colonial Era,* Earthscan Publications : Londres.

Ayer, S., Foster, J. D. et Sriranganathan, G. (2020). The Toronto Fall Out Report : Half a Year in the Life of Covid-19. Toronto Foundation. https://torontofoundation.ca/wp-content/uploads/2020/11/Toronto-Fallout-Report-2020.pdf

Every D, Richardson J, Osborn E. (2019). There's nowhere to go: counting the costs of extreme weather to the homeless community, 43 (4), 799–817.

Falvo, N. (2020). « The long-term impact of the COVID-19 Recession on homelessness in Canada: What to expect, what to track, what to do », https://nickfalvo.ca/wp-content/uploads/2020/11/Falvo-Final-report-for-ESDC-FINAL-28nov2020.pdf

Gaetz, S.; Barr, C.; Friesen, A.; Harris, B.; Hill, C.; Kovacs-Burns, K.; Pauly, B.; Pearce, B.; Turner, A.; Marsolais, A. (2012). « Définition canadienne de l'itinérance ». Publications de l'Observatoire canadien sur l'itinérance: Toronto.

GIEC – Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2018). « Global Warming of 1.5°C. Summary for Policymakers » Dans V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. R. Shukla, et al. (dir.) *Intergovernmental Panel on Climate Change*

Grandgirard, N. M. (2020). « Crise du Covid-19 : Confinement, l'activité humaine effrénée diminue, la Terre respire. Pour une transition *échologique* intérieure », *Cahier critique de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 65, 99-117.

Kidd, S.A., Greco, S. et McKenzie, K. (2020). « Global Climate Implications for Homelessness: A Scoping Review ». *Journal of Urban Health*.

Kissoon, P. N. (2015). I*ntersections of Displacement : Refugees Experiences of Home and Homelessness*, Cambridge Scholar Publishing: Newcastle.

Klein, N. (2015). *Tout peut changer : capitalisme et changement climatique*, LUXEditeur: Montréal

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). (2020). « Action pour le climat et durabilité : les peuples autochtones au cœur de la solution », Magazine de l'OMPI, 1.

OXFAM (2021). « Le virus des inégalités : Réunifier un monde déchiré par le coronavirus grâce à une économie équitable, durable et juste », https://www.oxfamfrance.org/wpcontent/uploads/2021/01/Rapport_Oxfam_Davos_inegalites_2021.pdf.

Paré, J. (2020). « Démantèlement du campement de la rue Notre-Dame », Métro Média, 7 décembre 2020, https://journalmetro.com/actualites/montreal/2586188/campement-notre-dame-leviction-commence/

Rougier, C. B. (2020). « Décoloniser l'écologie », *Revue d'études décoloniales*, 5, 1-19.

Séguin, P.-J. (2020). « Vivre sous une tente depuis six ans, même en hiver », *Le journal de Montréal,* 26 octobre 2020, https://www.journaldemontreal.com/2020/10/26/vivre-sous-une-tente-depuis-six-ans-meme-en-hiver

South, N. & White, R. (2016). « L'émergence et l'avenir de la criminologie environnementale ». *Criminologie*, 49 (2), 15–44.

Statistiques Canada (2020). Enquête sur la population active, https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201204/dq201204a-eng.htm

Des portraits (2)

PORTRAIT #2

Mon nom est Raphaëlle j'ai 18 ans.

Avant d'arriver à Héberge-Ados, j'habitais avec mon copain et on était censés partir en voyage ensemble pour 4 mois. Finalement on s'est séparés une semaine avant de partir en voyage. Dans ce temps-là, j'allais vraiment pas bien, j'avais beaucoup d'idées suicidaires puis je ne voulais pas retourner chez mes parents, mais ce n'était pas sécuritaire que je sois toute seule ou dans un appartement. C'est là qu'une de mes amie m'a parlé d'Héberge et qu'elle m'a proposé d'aller rester là le temps que la crise passe un petit peu.

Le premier mois que j'étais là, je dirais qui s'est pas passé grand chose niveau « démarche ». Ensuite de ça, j'ai été hospitalisée à Pierre-Janet pendant trois semaines. Quand je suis rentrée à Pierre-Janet, je pense que je n'y croyais plus vraiment. Je me disais « si vous voulez m'aider, vous pouvez essayer, mais je ne sais pas si c'est possible de m'en sortir ». Toute l'équipe qui était là s'est vraiment donnée à 100%. C'est ça qui fait que je suis en vie aujourd'hui.

Quand je suis sortie de Pierre-Janet, c'est là que ça s'est un peu remis en marche. J'allais vraiment mieux. J'ai recommencé à faire des suivis, je me suis trouvée une job et ensuite je me suis trouvée un appart où je pouvais vivre en sortant d'Héberge. J'ai décidé moi-même de partir pour aller dans un endroit qui me convenait plus à long terme. Depuis ce temps-là, j'ai bougé pas mal, j'ai eu plusieurs apparts, différents colocs. En ce moment, j'habite dans une maison, j'ai deux colocs, dans le Vieux-Hull. Ça va vraiment bien.

J'aimerais ça parler de mon tattoo. J'ai un tatouage qui est un point-virgule. Souvent les gens me demandent si j'aime le français à ce point-là. Oui, j'adore le français, mais ce n'est pas pour ça que je me suis fait tatouer un point-virgule. Le point-virgule, ce que ça veut dire, c'est qu'au lieu de décider de mettre un point à ta vie, tu mets un point-virgule pis tu continues. C'est quelque chose qui m'a vraiment tenu à cœur quand j'étais à l'hôpital; c'est quelque chose à laquelle je pensais beaucoup. Ça m'est arrivé, des gens qui viennent me voir et qui me parlent de mon tattoo, qui me racontent qu'ils vivent des choses difficiles dans leur vie puis qu'ils auraient juste besoin d'une oreille. Je trouve ça beau que ce soit un peu un mouvement puis que les gens puissent se sentir épaulés par les autres personnes qui ont ce tatouage là; qu'ils puissent sentir que ce sont des personnes-ressources qui peuvent les aider si jamais ils en ont besoin.

J'ai l'impression que ce qui est le plus difficile, c'est le premier pas. Le premier pas de l'acceptation de se dire « ok, ça ne va pas pis j'ai besoin de quelqu'un ». On dirait qu'une fois que ce premier pas là est fait, on dirait que t'es dedans pis là t'as quelqu'un pour t'aider, t'as des ressources. Tu te sens moins seul et tu sens qu'il y a plus de solutions. Avec le temps, il faut que tu apprennes que les gens qui sont autour de toi t'aiment et ils veulent être là pour t'aider quand t'en a besoin. Des fois, faut juste dire oui pis dire merci.

La crise du logement abordable en Outaouais

Depuis plusieurs décennies, l'Outaouais fait face à des défis en matière d'habitation et d'hébergement. À cette crise du logement s'ajoutent les défis actuels liés à la pandémie et aux catastrophes naturelles. En effet, la région a été durement frappée par des tornades et des inondations ces dernières années. En 1994, une tornade de force 3 a dévasté le quartier Lavigne, à Aylmer, ravageant 285 domiciles et laissant des débris sur une distance de 7 km. En 2018, une autre tornade de la même puissance s'est abattue sur le quartier Mont-Bleu, dans le secteur de Hull, détruisant sur son passage plusieurs logements abordables et laissant de nombreuses familles démunies à la rue. Les crues majeures de 2017 et 2019 ont, quant à elles, inondé maints domiciles gatinois, forçant l'évacuation de centaines de résidents.

Rappelons que la tornade du 21 septembre 2018 a ravagé le secteur Mont-Bleu, un quartier composé d'un nombre non négligeable de logements

(suite p.18)

La crise du logement abordable en Outaouais (suite)

locatifs (SCHL, 2018). « Bien qu'une partie des sinistrés sera contrainte de trouver un nouveau logement dans la région, il est encore trop tôt pour mesurer l'impact que cette catastrophe aura sur le marché dans son ensemble et prendre la pleine mesure des impacts sur le marché. » (SCHL, 2018 : 3).

Ajoutons que la région se relevait tout juste de ces désastres lorsqu'est survenue l'actuelle pandémie, qui freine encore davantage le milieu de la construction, incluant les projets d'habitation communautaire. Certains auteurs, dont Paule Campeau (2000), mentionnent qu'autrefois la crise du logement était davantage liée à la rareté des logements disponibles alors qu'aujourd'hui il faut également inclure l'incapacité de payer d'un grand nombre de citoyens et le besoin de logements abordables qui en découle, dont la mise en œuvre de logements sociaux et communautaires.

En ce qui concerne l'augmentation moyenne du prix du loyer, l'étude de la SCHL (2020), évoque qu'entre octobre 2018 et octobre 2019, le prix du loyer de deux chambres avait augmenté de 4,2 %. En somme, à Gatineau, le prix moyen d'un logement de deux chambres à coucher est de 874 $ mensuellement, soit un montant plus élevé qu'un chèque d'assistance sociale établi mensuellement à 690 $ pour un adulte sans contrainte à l'emploi et sans pénalité financière (Gouvernement du Québec, 2020). Soulignons que c'est dans le secteur Aylmer que le coût moyen des loyers est le plus élevé. La location d'un appartement 4 ½ s'y élève à environ 1031$ par mois. Ce tarif s'explique par la présence de constructions neuves des dernières années.

Plusieurs ouvrages s'entendent pour considérer dans la pauvreté un ménage qui consacre 30 % et plus de ses revenus à se loger. En y ajoutant la hausse annuelle des loyers, l'insuffisance des salaires et des montants de la sécurité de revenu pour subvenir aux différents besoins de base et psychosociaux, nous pouvons affirmer que les locataires dans cette situation deviennent particulièrement vulnérables aux risques encourus par la vie, comme les ruptures, les maladies ou les catastrophes naturelles. Pour différents motifs, il devient ardu de trouver un logement sécuritaire, salubre, de taille suffisante pour les membres du ménage dans le quartier souhaité. Or, les conditions d'habitat peuvent contribuer tant au basculement des conditions d'existence vers la désintégration sociale qu'au rehaussement de la qualité de vie des personnes et à l'intégration sociale de la collectivité dans son ensemble.

La solidarité citoyenne demeure la principale force qui est ressortie de ces situations ponctuelles. Ces défis ont entraîné une mobilisation citoyenne, tant en réponse aux à la pandémie qu'aux conséquences des catastrophes naturelles. Nous valorisons le déploiement d'actions utiles à une clientèle plus diversifiée, la concertation accrue des différents acteurs clés du milieu de l'habitation, l'épanouissement des organismes communautaires, de même qu'une plus grande conscientisation de la population face aux enjeux liés à l'itinérance.

Katia Brien-Simard,

Agente vie associative / communications,

ROHSCO

Johanne Gadbois,

Intervenante communautaire,

ROHSCO

Bibliographie

Campeau, P. (2000). « La place des facteurs structurels dans la production de l'itinérance ». Dans D. Laberge (dir.) *L'errance urbaine,* MultiMondes : Sainte-Foy.

Gouvernement du Québec (2020, 1er janvier). *Nouveaux montants de prestations. Programme d'aide sociale. Programme objectif emploi,* Ministère du Travail, Emploi et solidarité sociale.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (2020). *Rapport sur le marché locatif RMR d'Ottawa-Gatineau (Québec),* Le marché de l'habitation, Gouvernement du Canada.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (2018). *Rapport sur le marché locatif RMR d'Ottawa-Gatineau (Québec),* Le marché de l'habitation, Gouvernement du Canada.

Bon temps, mauvais temps, l'ÉVICTION n'attend pas !

Vous vous demandez sûrement où ce titre va nous mener. Bien sûr, le mot éviction fait peur. Cette situation est pourtant fréquente dans la vie courante. En effet, l'année dernière plus de 27 000 ménages au Québec ont subi une éviction pour non-paiement de loyer. Bien que les évictions doivent être des mesures d'exception, cela augmente constamment le taux de sans-abrisme au Québec présentement accentué par la crise de logement. Avec ces chiffres criants, il est facile de se dire « mais où va le monde »? Probablement dans l'extrême gauche de l'univers (pointe de sarcasme).

Alors comment peut-on, en tant que locataire, se protéger d'une éviction? Tout d'abord, il faut savoir distinguer les évictions illégales de celles légales. Quelle différence, me demanderez-vous? Une éviction illégale est une situation où le propriétaire décide de se faire justice lui-même et de vous dire de façon verbale, par écrit ou par l'intermédiaire d'un tiers que vous devez quitter à une date donnée. Souvent, il fera pression en disant que si vous ne quittez pas, il mettra à votre charge tel bris de logement, de vous poursuivre à la Régie du Logement, etc. Ces propriétaires sont insidieux : il ne faut pas vous laisser influencer par de « beaux parlés ». Sachez que, dans ce cas, le propriétaire n'est pas en droit de vous mettre à la rue, même s'il vous menace de contacter la police, de vous envoyer des caïds, de changer la serrure de la poignée de porte, ou quelconque autre menace fastidieuse.

De l'autre côté, il y a l'éviction légale. Mais à quel moment un propriétaire peut demander une éviction de façon légale? Selon la régie du logement, les raisons varient : vous ne payez pas votre loyer, vous êtes souvent en retard dans vos paiements et cela lui cause préjudice, il veut se réapproprier le logement pour lui-même ou un membre de sa famille, vous nuisez à la jouissance des lieux pour les autres locataires, vous êtes dangereux, violez ou vous avez endommagé le logement. Toutefois, il arrive parfois que le propriétaire suive la voie légale à la Régie du logement en accusant faussement une non-réception des loyers ou des retards de paiements fréquents. Il est important, voire primordial, de toujours demander un reçu. Cela démontre que vous avez payé votre loyer à temps et vous protège d'une éviction de mauvaise foi.

Avec la situation actuelle d'inflation de prix, nous savons que, dans certains cas, le propriétaire se meurt de vous voir partir (pour ensuite s'enrichir en augmentant son loyer) et il exige que vous quittiez immédiatement, le jour même du jugement d'éviction. Toutefois, ne partez pas en peur! Demeurez dans les lieux tant et aussi longtemps que l'huissier n'est pas passé, vous détenez jusque-là votre droit d'occupation des lieux. De plus, vous aurez 10 jours pour contester le jugement à la Régie du logement et porter votre dossier en appel. N'oubliez pas qu'au moment de la cour, si un jugement d'éviction est émis, l'éviction se fera uniquement par le biais d'un huissier et ce, 5 jours après sa première visite. Seul un huissier est en droit et a le mandat de vous mettre à la rue. Pas la police, pas l'ami de l'ami et surtout pas le propriétaire sous contraintes et menaces.

Cette situation vous parle? Vous vous trouvez dans une situation délicate, avec des difficultés de paiements ou à choisir entre nourrir enfant et le toit sur votre tête? nous comprenons. L'éviction n'est jamais une situation facile et il faut agir immédiatement. Sachez que l'équipe des Œuvres Isidore Ostiguy sera là pour vous accompagner. Nous sommes toujours prêts à vos côtés, à combattre avec vous tel David face à Goliath. Vous n'êtes pas seuls. Ensemble, nous pouvons trouver des solutions.

Cindy Ringuette,
intervenante,
soutien communautaire externe,
Œuvres Isidore Ostiguy

Un appart de pauv'

Un appart de pauv'
C'est un comptoir longueur kraft diner
Des talents de Chef pis de plongeur
Pour arriver à nourrir la famille

Une allée-banc-d'neige
Connaissance d'escalade
Pour rentrer ton épicerie

Une tank à eau chaude
Pour 4 logements
Pour 22 personnes
Un bacc en math pour calculer
quand prendre ton bain

Pas de lumière dans le salon
Une prise de courant par deux murs
Un DEP en électricité
pour savoir où pluguer ta lampe
Ampérage oblige

Des murs en papier mâché
Des cris d'enfants, de parents à boutte
Pis un doctorat en psychologie
Pour te convaincre de ta normalité

Un loyer à 650
Pour 3 chambres
Pis une job au salaire minimum
Pour être qualifié

... j'me demande encore
Pourquoi chu mêlé
Dans mon plan de carrière.

Alexandre Deschênes,
organisateur communautaire,
CRIO

Le logement social à Gatineau, ou quand les bottines ne suivent pas les babines

En 2013, j'ai assisté au VII[e] Sommet nord-américain de la recherche sur le logement et le VIH/SIDA. Je me souviens d'un professeur de l'Université Harvard qui était venu présenter ses résultats de recherche sur la question du logement social en lien avec le VIH. Il avait dit une phrase qui m'avait marqué : « le logement social est en soi un soin de santé ».

En 2016, nous lancions avec joie un projet novateur, le projet Lemieux-Tremblay. Ce nom est en l'honneur des fondateurs de notre organisme communautaire. Le projet qui devrait avoir pignon sur la rue Eddy, est un projet de logement social mais qui aura une plus-value, soit d'offrir des services à la population en matière de consommation, de soins médicaux et de dépistage des ITSS. Ainsi, le projet comptera 24 logements sociaux, avec une clinique médicale bas seuil et de dépistage des ITSS, un site de services de consommation supervisée, ainsi que les locaux du BRAS Outaouais.

Nous sommes en 2021, le projet n'est toujours pas approuvé en engagement conditionnel par la Ville de Gatineau. Que se passe-t-il ?

Vous le savez sans doute, la ville de Gatineau est mandataire pour développer du logement social. Il n'y a que 3 villes au Québec qui ont ce statut. En principe cela devrait lui donner des pouvoirs pour agir de manière efficace sur la problématique du logement social sur son territoire; je dis bien « devrait ».

Le maire de Gatineau est sur toutes les tribunes pour évoquer le leadership de la Ville en matière de lutte à l'itinérance et de logement social mais dans les faits comme organisme communautaire qui développe un projet, nous ne ressentons aucunement ce leadership du maire et de l'administration municipale.

Où est le problème ? Dans un premier temps nous avons eu des tergiversations sur les cases de stationnement avec l'administration municipale. A notre grand étonnement, on nous a dit que les locataires n'auraient pas besoin de stationnement, qu'ils étaient pauvres, donc pas besoin de voitures, donc pas besoin de stationnement. Je n'en croyais pas mes oreilles.

Après plusieurs semaines d'explications et de débats à ce sujet, ils ont fini par accepter de nous subventionner 14 cases de stationnement pour les 24 locataires. Compromis acceptable ! Mais on se questionne sérieusement sur la compréhension qu'ont les fonctionnaires d'un phénomène comme la pauvreté et le logement social.

Mais ce n'est pas tout ! Depuis l'automne 2020, nous sommes dans un débat qui n'en finit plus sur la partie non-résidentielle du projet avec l'administration municipale.

Cette partie c'est le site de services de consommation supervisée, la clinique médicale et les locaux du BRAS. Je vous épargne ici les détails bureaucratiques mais je peux vous dire qu'à l'heure actuelle le projet semble s'embourber sur des détails d'interprétations réglementaires. La ville mandataire ne veut pas reconnaitre notre partie non-résidentielle du projet. La ville de Gatineau change les règles du jeu en cours de route. Pourquoi ? On refuse de nous répondre adéquatement malgré nos demandes répétées.

Le 19 février 2021 dans un article du Droit, je lisais les propos du maire Maxime Pedneault-Jobin qui relatait l'urgence d'agir à Gatineau pour le développement de logements sociaux et qu'il faut arrêter de s'enfarger dans les fleurs du tapis au niveau des négociations gouvernementales.

Nous sommes amèrement déçus. Nous offrons un projet novateur à la Ville de Gatineau et nous avons des ententes signées avec le CISSS de l'Outaouais pour des services directs à la population, nous avons 24 logements en attente, monsieur le maire, et pendant ce temps Gatineau cherche des solutions à sa pire crise du logement.

Sylvain Laflamme,
directeur général,
BRAS Outaouais

noir sur BLanc

Famille et crise du logement

La crise du logement, ce n'est pas que des mots. Il y a peu de logements disponibles et beaucoup de demandes. Elle touche ou peut toucher chacun d'entre nous. Les familles paient le prix fort dans cette crise. D'une part, le gouvernement est dans le déni de leurs réalités. D'autre part, les familles se retrouvent confrontées à une offre de logement d'urgence pléthorique. Plus la famille est nombreuse, plus le tribut à payer est grand. Pour les familles, la rue, c'est impensable et très compliquée. Comment faire, quand on n'a pas de logement, pour vivre quotidiennement ? La rue n'est pas faite pour les familles. Elle n'est pas faite pour personne. Nul ne peut y vivre comme si c'était une maison. Nul endroit pour se poser, se reposer, avoir un espace bien à soi. Parfois, les parents doivent s'absenter du travail suite à leur problématique de logement, ce qui peut mener à des pertes d'emploi. Souvent aussi, ils paniquent à l'approche de la visite des huissiers et des intervenants de la DPJ. Une perte de logement et de salaire peut mener à un retrait de la garde des enfants. Comme le dit la chanson : « sans adresse pas de BS, sans BS pas d'adresse ».

La période que nous traversons est particulièrement critique. Beaucoup trop de familles sont à la rue. En ce moment, une bonne vingtaine sont logées soit en logement d'urgence, soit à l'hôtel. Le moment du départ venu, leur organisation est variable. Quand ils n'ont pas trouvé un hébergement, certains parents laissent leurs enfants chez des membres de la famille ou chez des amis et vont dormir dans leur voiture. L'organisation familiale est bouleversée. Comment être aux côtés de ses enfants pour les devoirs, le bain, ou au moment du coucher s'ils vivent sous un toit différent? Comment partager avec eux le repas, leur journée, leurs joies, leurs peines? Comment les rassurer? Plus la famille a d'enfants, plus c'est difficile et ce, dès le départ. Dans les hôtels, ils doivent louer deux chambres si la famille est composée d'un couple. Les parents se séparent et doivent partager la fratrie en deux. Sinon, la famille doit se répartir les lits. Entre autres, il y a eu jusqu'à six personnes dans une chambre d'hôtel ; une maman et cinq enfants, dont les âges variaient entre 8 ans et deux mois.

Outre les hôtels, il n'est pas simple de trouver un logement correspondant à la taille de la famille car ceux de cinq chambres et plus se font rares. Comme nous vivons une crise du logement sans précédent, le pouvoir est du côté de l'offre. Beaucoup de demandes et peu d'options. Pour les familles avec un faible revenu, c'est encore plus difficile. Elles ont peu d'opportunités en logement d'urgence. Elles n'ont pas accès au marché du privé et le marché des loyers à prix modique est restreint. En dehors des offices d'habitation, quelques associations en proposent. Toutefois les grands logements sont rares parmi ces offres. Ces familles peuvent demander et obtenir parfois un plan de supplément au loyer. Il s'agit d'une aide précieuse même lorsque le loyer maximum autorisé pour la location est inférieur au marché. Les propriétaires sont trop peu nombreux à accepter cette subvention. Malheureusement, les propriétaires de quatre chambres et plus louent rarement à des familles de six enfants. C'est du vécu. À plusieurs reprises, ces propriétaires ont verbalisé leur refus de loger une de ces familles car « six enfants, c'est trop madame ». Des parents nous ont confié mentir sur la taille de leur famille pendant leurs recherches.

Ces difficultés à trouver un logement adapté provoquent un effet de bouchon. Les familles restent longtemps dans les appartements d'urgence; même réalité pour les femmes en maison d'hébergement. Cela oblige les suivants à se tourner vers les hôtels. C'est un coût important pour la société. Les difficultés sont tout aussi grandes pour les familles dont un membre vit avec un handicap. L'espace disponible dans la chambre d'hôtel n'est parfois pas suffisant pour un fauteuil roulant. Heureusement, il y a des histoires qui se finissent bien.

Si j'avais un message à faire passer, je dirais que les grosses familles ne saccagent pas systématiquement les logements. On peut avoir six ou sept enfants et être capable de s'en occuper. Finalement, recevoir une subvention n'empêche pas d'être une « bonne personne respectueuse ». N'ayez pas peur des subventions. C'est un revenu sûr et un acte de solidarité.

Evelyne Martinez,
ex-directrice,
Œuvres Isidore Ostiguy

La situation du Portail

Le 13 mars 2020, une bombe est tombée sur le monde entier ; une bombe de peur. Vu la nature des opérations au Portail de l'Outaouais dans ce contexte de mesures sanitaires imposées où un échange de mains d'un produit papier pour de l'argent comptant doit s'effectuer entre un citoyen fonctionnel trop souvent habité de préjugés et une personne en situation d'extrême précarité, l'organisme a pris la décision d'arrêter temporairement ses opérations. Par la suite, le télétravail donc conséquemment l'absence de piétons sur les rues et la fermeture de la majorité des commerces ont rendu le temporaire prolongé qui se terminera finalement par un arrêt d'une année complète. Le plan actuel étant de relancer nos publications en avril 2021 avec des mesures sanitaires et de distanciation adaptées pour nos participants-camelots et nos intervenants terrain. Aujourd'hui, le 6 janvier 2021, le gouvernement devrait nous annoncer un *lock down* total et même un couvre-feu pour tous, ce qui me met encore en doute devant notre plan de relance. Si les mesures mises en place correspondent au danger réel de cette soi-disant pandémie, à chacun de voir. Je vous dispense de ma perception de tout ce chaos. La seule vérité tangible que je peux fermement partager, ce sont les impacts dévastateurs sur le filet social, la difficulté encore plus accrue des organismes communautaires à accomplir leur mission, l'isolement et la dégradation de la santé mentale des gens fragilisés. Le contexte social imposé par l'État semble créer plus de dommages que le virus lui-même, apparemment pas très létal. Personnellement, je me retrouve actuellement incapable de participer davantage à cette hystérie collective, heureux d'avoir enfin apprivoisé la solitude.

Quant au Portail de l'Outaouais, survivra-t-il ? Ses participants-camelots réussiront-ils à passer au travers cet isolement forcé, à reprendre un jour un processus de réintégration sociale ?

Seul l'avenir nous le dira…

Christian Gosselin,
Portail de l'Outaouais

Les intervenants… nouveaux agents de marketing?

Plusieurs auteurs ont déjà critiqué la tendance par laquelle le travail social devient parfois le prolongement d'autres secteurs, comme la médecine et la psychiatrie (Roy, 2013), ou la police (Marlière & Fontaine, 2011). Dans le contexte de la COVID-19, les intervenants sociaux remplissent aussi des rôles d'agents de santé publique : désinfecter les lieux, assurer la distanciation sociale, le port de masque et la désinfection des mains, transmettre l'information qui émane d'autorités sanitaires aux usagers de services qui sinon seraient difficilement rejoints, etc. Il semblerait aussi qu'ils aient été interpellés comme agents de marketing.

Les mesures exceptionnelles déployées pour gérer la pandémie de la COVID-19 se sont traduites par d'importants changements dans le champ du commerce. La fermeture d'entreprises non essentielles, la diminution du nombre de clients permis dans un édifice, et la peur de la contagion ont toutes mené à une baisse du contact « vendeurs-clients ». Les compagnies ont dû innover: plusieurs ont renouvelé leur plateforme et stratégie de marketing; d'autres se sont pour la première fois mené à un modèle de vente en ligne; d'autres encore ont contacté des organismes communautaires…

Une compagnie, par l'intermédiaire d'intervenants, a offert des cellulaires aux usagers de service d'organismes communautaires, avec trois mois d'utilisation gratuite. Ceux-ci pouvaient garder les téléphones une fois les trois mois passés. Or, dans la mesure où ces « nouveaux clients » brisaient les termes du contrats (appels interurbains, utilisation d'un surplus de données) ou n'y mettaient pas fin après les 3 mois gratuits, des charges pouvaient s'appliquer. Une autre compagnie a demandé les noms d'usagers d'organismes communautaires, afin de les contacter pour leur offrir gratuitement un service, tout juste développé.

(suite p.24)

Les intervenants… nouveaux agents de marketing? (suite)

Ce type de pratique de compagnies privées n'apporte pas nécessairement des enjeux. Les organismes communautaires se retrouvent trop souvent dans des circonstances où ils doivent « faire plus avec moins » : la capacité d'offrir gratuitement un produit ou service additionnel à des citoyens peut être bien reçue. Et on se doit de respecter le choix des usagers de service : ceux-ci doivent être consultés et choisir d'eux-mêmes (de façon éclairée, en toute connaissance des clauses associées) s'ils veulent ces produits ou services car ultimement, ils peuvent en bénéficier. Il n'est donc pas question ici de dire si les organismes ou intervenants devraient prendre part à ce type de pratique. Néanmoins, il est tout de même intéressant de réfléchir à la tendance plus générale dans laquelle ce type de pratique s'inscrit.

Pour commencer, ces pratiques de la part d'entreprises privées s'inscrivent-elles dans une logique utilitariste? En effet, les organismes communautaires sont appelés, par des entreprises privées, à servir de pont entre les compagnies et une clientèle potentielle, sinon difficilement rejoignable. Est-ce une tactique pour rejoindre une nouvelle clientèle dans un contexte de chute de business et de revenus? Ou encore, est-ce que cette stratégie utiliserait des personnes moins nanties pour bien paraître devant le grand public; s'agirait-il d'une façade charitable pour « faire grandir » sa clientèle? Ou encore, serait-ce une façon de tester des nouveaux produits? À cet égard, est-ce que cette pratique s'inscrirait dans la tendance constatée par Lakoff (2010), soit une infériorisation des personnes qui utilisent des services communautaires, qui sont transformées en « cobayes » et qui bénéficient gratuitement de nouveaux services et produits, mais qui doivent ensuite une certaine « reddition de compte » aux entreprises en offrant des rétroactions, de façon à permettre aux compagnies de s'améliorer? Ou encore, serait-ce une stratégie mercantile qui cible des personnes à moindre revenu pour ensuite les coincer avec des frais cachés?

D'ailleurs, combien de compagnies copieront cette tactique? Et si des compétiteurs s'en mêlent? Les organismes communautaires deviendraient-ils des commanditaires?

Il est intéressant de réfléchir aux dérives qui peuvent survenir. Les organismes communautaires sont déjà appelés à jouer des rôles qui dépassent leurs missions; les intervenants se voient déjà demandés de gérer des problèmes sociaux en devenant la prolongation d'autres professions. Et si, en plus, on leur demandait de devenir des agents de marketing?

Mélissa Roy,
coordonnatrice,
CRIO

Alexandre Deschênes,
organisateur communautaire,
CRIO

Bibliographie

Roy, M. (2013). « L'individualisation et la médicalisation du travail social dans le domaine de la 'santé mentale' », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 19 (1), 226–237.

Lakoff, A. (2010). « Two regimes of global health », *Humanity: An International Journal of Human Rights, Humanitarianism, and Development*, 1 (1), 59-79.

Marlière, E. et Fontaine, S. (2011). « La médiation de rue comme régulation des désordres urbains », *Pensée plurielle*, 26 (1), 13-23.

L'avant et le pendant - Les oubliéEs de la réponse gouvernementale à la COVID-19

Cette pandémie ne finit pas de pas finir. Avec un événement aussi tragique et global, on peut penser que tout est hors de notre contrôle. Par contre, devant cette énorme catastrophe, on constate qu'il y a des bouts qui auraient pu être évités.

Les coupures dans les services publics et les services sociaux et l'austérité répétée au cours des dernières décennies ont mené au résultat dévastateur que nous connaissons aujourd'hui. Le gouvernement se préoccupait de notre bien-être collectif, s'il restait de l'argent. Le reste était confié au marché de l'offre et de la demande, et ce n'est pas rentable de s'occuper des gens qui n'ont pas d'argent ou qui sont marginalisés. Ces décisions politiques ont établi notre condition de société pré-pandémie, notre capacité de répondre à la crise.

(suite p.25)

L'avant et le pendant - Les oubliéEs de la réponse gouvernementale à la COVID-19 (suite)

À la case départ en mars 2020, on peut identifier quelques éléments annonciateurs. D'abord, un fait notable est que le budget de la santé publique a été coupé d'un tiers en 2015 ce qui aura inévitablement des impacts sur la prévention et la préparation pour une éventuelle pandémie. On remarque un grand contraste avec plusieurs autres pays qui ont choisi d'investir en santé publique suite au SRAS par exemple. Conjointement, on remarquera aussi des pénuries au Canada dès les premiers jours de la pandémie, de matériel de protection sanitaire comme les masques chirurgicaux et N95, et ce tant au sein du système de santé que du communautaire.

Ensuite, les crises d'avant-pandémie se renforcent les unes les autres. Il n'est donc pas surprenant de voir que la crise de la COVID-19 en rajoute une bonne couche épaisse qui accentue les autres enjeux sociaux qui sont vécus par une panoplie de gens. On peut parler par exemple de la crise du logement, de l'itinérance, de la précarité des gens qui bénéficient de l'aide sociale, du manque de soutien psychosocial individuel et collectif, de l'isolement et du manque de soutien ou de milieux de vie appropriés pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. La précarité d'avant-pandémie était déjà inacceptable, avec au moins une personne sur dix qui était incapable de couvrir ses besoins de base. Et il y a plusieurs autres crises et enjeux à considérer. Sans surprise, ces crises se sont accentuées.

Puis finalement, l'avant-crise pour le communautaire ressemblait à une lutte constante pour une reconnaissance gouvernementale, contre une instrumentalisation, et pour un financement adéquat qui permet de répondre aux missions des organismes et offrir des conditions de travail dignes pour tout le monde. On se retrouvait donc avec beaucoup d'organismes en mode de survie et en précarité cyclique. Pendant la pandémie, on peut affirmer que le milieu communautaire fut constamment le grand oublié dans la réponse gouvernementale.

UN REGARD VERS L'AVENIR

Avec tous ces constats pré-pandémie, on réalise que les conditions gagnantes de réponse à la crise n'étaient pas réunies, et donc que c'était un échec annoncé. Les choix des gouvernements successifs, l'alignement avec les politiques néolibérales des dernières décennies et l'austérité budgétaire ont eu de lourdes conséquences sur notre système de santé, sur la capacité du milieu communautaire à répondre et à s'adapter à l'urgence sans s'épuiser.

Les grands perdants de ces choix politiques sont les personnes qui sont mortes en masse dans les CHSLD. Ce sont les personnes vulnérabilisées et marginalisées qui voient leurs repères et systèmes d'aide disparaître ou se transformer du jour au lendemain. Et les travailleurs et travailleuses du communautaire, du système public et de plusieurs autres secteurs qui sont forcés à s'épuiser dans un système rigide qui n'était pas prêt à accueillir le stress de la pandémie.

Les leçons pour nos gouvernements seront-elles apprises pour la sortie de crise et l'après-pandémie? L'urgence permet de justifier une approche top-down sans considérations pour les populations concernées ni les travailleurs, travailleuses ou organismes qui travaillent sur le terrain, parfois depuis des décennies. C'est une idéologie et une approche que la CAQ portait déjà avant la pandémie.

Le gouvernement continuera-t-il dans ce style de gouvernance rigide et dépassé qui dépossède et qui s'appuie sur une gestion calquée du secteur privé pour tenter de résoudre les crises? Pour l'instant, rien n'indique un changement de cap de la CAQ, mais plutôt une instrumentalisation des crises pour imposer leurs priorités, et ce en ignorant les crises.

Pourtant les crises peuvent être une opportunité pour faire de grands changements structurants. Ce sera à nous de réclamer et d'imposer une nouvelle vision collective pour que personne ne soit oublié à l'avenir, que personne ne soit sacrifié.

Daniel Cayley-Daoust,
directeur général
TROCAO

Solidarité. Un constat plus qu'un appel à l'action sociale

N'y a-t-il pas un mot plus utilisé que celui de « solidarité » dans le mouvement social pour la pleine reconnaissance de nos droits. Mais saisissons-nous réellement sa définition et ce qu'implique intrinsèquement ce concept trop souvent galvaudé, utilisé par plusieurs pour justifier une quelconque dédouanisation de l'action? Combien de fois l'entend-on? Ô combien célèbrent « so-so-so-solidarité » dans les manifestations sans pour autant y faire suite *a posteriori*. Ce mot utilisé à toutes les sauces se voit même récupéré politiquement par Québec Solidaire, ses militants et militantes s'identifiant d'ailleurs comme des solidaires.

Tout ceci soulève quelques questions.

La solidarité existe-t-elle en elle-même, c'est-à-dire sans l'action? Quel est le sens premier du concept de solidarité? Quels sont les dangers d'une surutilisation du mot?

Afin de tenter une réponse, voyons d'abord la définition rapportée par le Larousse qui se lit comme suit :

> Rapport existant entre des personnes qui, ayant une communauté d'intérêts, sont liées les unes aux autres
>
> Littéraire. Rapport d'interdépendance entre les choses : Solidarité entre deux phénomènes.
>
> Sentiment d'un devoir moral envers les autres membres d'un groupe, fondé sur l'identité de situation, d'intérêts : Agir par solidarité.

L'étymologie nous rappelle quant à elle que le mot viendrait du latin « solidus », entier, consistant, lien unissant entre eux les débiteurs d'une somme.

Comment peut-on interpréter le mot à la lumière de cette lecture? Premièrement, il semble clair qu'un rapport entre divers éléments se positionne en constance dans les différentes définitions. En second lieu, nous pouvons déduire que la racine du mot nous emmène à une entité, un entier, un tout, voire une solidité dans un mouvement unissant divers groupes. Continuons… y est également mentionné le principe du devoir. Un devoir que nous pouvons identifier à celui mût par la conscience d'une classe ou par la nécessité d'une partie d'une mouvance sociale donnée. La solidarité des travailleurs et des travailleuses ne peut donc être la même que celle du patronat. Elle ne peut pas prendre la même forme. Comment pourrait-il en être autrement alors que les intérêts fondamentaux des deux groupes sont aux antipodes?

La solidarité est un donc l'état d'un rapport, un constat d'action en opposition aux simples concepts d'altruisme, de générosité ou encore de charité. Elle n'est pas non plus une action en elle-même. D'où le « agir *par* solidarité » et non « agir *avec* la solidarité ». Ce n'est pas une stratégie applicable, non plus une tactique.

Si nous diluons ce concept lourd de sens, l'utilisant à tords et à travers, nous le dénudons de sa fonction première, soit celui de mettre en lumière une fraternité déjà existante dans la lutte, et nous risquons par le fait même de nuire à l'avancée des nos revendications légitimes en les substituants par un mot vidé de son sens, vidé de son concept.

Parce qu'avant solidarité, il y a l'action.
La solidarité ne peut se substituer à cette dernière. Toutes et tous uni.e.s dans la lutte pour la pleine reconnaissance de nos droits, et le reste suivra.

Alexandre Deschênes,
organisateur communautaire
CRIO

noir sur BLanc

Des portraits (3)

PORTRAIT #3

Moi c'est Rosalie*

C'est assez relax mes affaires honnêtement. Je fais pas grand chose. Je chill. Ça fait 5 ans que je chill. Avant j'ai toujours eu ma place. J'étais sur Leduc en face de l'affaire d'ateliers d'art. Je louais un trois chambres à coucher ça faisait deux ans. J'habitais au BC avant pendant 4 ans. Je suis revenue avec mon ex, mais il a décidé de repartir là-bas. Moi j'ai décidé de rester. 900 piasses, c'est cher. Je faisais beaucoup de stress. J'ai fait une crise d'angoisse qui m'a amené à l'hôpital. J'ai tout lâché ma vie. C'était juste trop. J'ai complètement lâché ma vie. C'est une crise de cœur mentale. C'est comme ça que le médecin à l'urgence me l'a expliqué. C'est vraiment rien qu'une crise de panique à l'extrême. Tu fais de l'hyperventilation, t'a comme un poing, ça coupe. T'as vraiment de la misère, c'est identique à une crise de cœur à l'exception que ton cœur est correct, t'as rien. J'ai passé ben des hypothèses, mais honnêtement je pense que j'étais juste en burn-out.

J'ai jamais fait de la drogue pour me sauver de mes problèmes ou pour les oublier. Quand j'ai commencé à prendre de la drogue, c'était à 24 ans pis c'était vraiment pour le plaisir. C'était pour savoir pourquoi ils en faisaient, de un. Je ne comprenais pas pourquoi le monde faisait ça. Parce que moi je suis naturellement fuckée. Le monde au primaire me demandait c'était qui mon dealer. Je disais « Mon père vend des tracteurs ». C'est ça que je leur répondais. Ils étaient là : « arrête de me niaiser! ». « Ben mon père est dealer de *John Deer*! » Je ne savais pas que « dealer » voulait dire un vendeur de drogues. J'étais vraiment une sainte-nitouche, je ne comprenais rien de ça. Maintenant que je fais de la drogue, là je le sais pourquoi ils me demandaient ça quand j'étais jeune! J'avais littéralement l'air d'être sur la drogue, j'étais ben trop flyée!

Je trouve ça difficile de ne pas pouvoir aider le monde autant que je le voudrais. Quand ça va mal, je suis la personne qui aide le monde à aller vers la prochaine étape. C'est vraiment dur. Ça fait juste deux mois que je suis revenue.

J'essaye de suivre un *motto*, tu donnes aux autres ce que tu aimerais recevoir. Moi j'aime juste le meilleur, alors j'essaye de donner le meilleur.

Moi depuis que je suis ici, j'ai eu plus de loyauté pis de coup de main que dans ma vie. Y'a plein de gratitude que le monde me donne et j'en donne plein.

*nom fictif

2020, année de changement, ou la continuité de la lutte – Les défis de la mobilisation

Si le titre peut sembler contradictoire, il illustre pourtant bien la situation actuelle. Celui d'un contexte de pandémie et des défis de mobilisation qui peuvent en découler. Cela ne doit pas éclipser nos revendications qui restent sensiblement les mêmes que celles des années précédentes. Il semble effectivement erroné de détacher la situation particulière, voire exceptionnelle, dans laquelle nous naviguons de son contexte historique; contexte qui fait naître l'achèvement des politiques néolibérales, non seulement à l'échelle nationale, mais également internationale, et ce, dans toutes les sphères de la société. La naissance de cette idéologie politico-économique connait comme point de départ la chute de l'URSS en 1991, de la fin de l'État-Providence. Libérale de par son idéologie de l'économie de marché et 'néo', soit nouvelle de par sa forme étatique post-guerre froide. Ces corrélations ne sont plus à prouver.

Pourquoi remonter si loin dans le temps ?

Quel est le rapport avec ce qui se passe actuellement ?

La réponse est simple : parce que nos revendications sont directement liées à cette transformation de l'État, où le modèle du secteur privé est appliqué à celui de nos institutions publiques. Une transformation qui a pour nom « Nouvelle Administration Publique ». Au Québec, ce qu'on pourrait appeler la *tatcherisation* de l'État est arrivée sous l'ère du gouvernement Bouchard, continué sous Landry, accélérée sous le règne Charest et où on assiste aujourd'hui à la finalisation de cette *réingénierie* par le gouvernement Caquiste.

Notre époque en est une de négation des droits humains fondamentaux, droits inaliénables du seul fait de notre humanité, au détriment des besoins économiques, besoins érigés par et pour l'oligarchie financière, en dogme immuable, où quiconque s'y oppose est criminalisé. Pensons ici aux lois spéciales qui sont appliquées lorsqu'il vient le temps de déployer des moyens de pressions par les travailleurs. Ces lois privilégient les *lock-outs* et nient le droit à la grève, qui est pourtant un dernier recours à des négociations agressives et unilatérale par ou pour le patronat. Pensons aussi aux réponses agressives aux demandes justes des Premières Nations, soumis à la discrimination étatique, racisme systémique légalisé dans le colonialisme des lois fédérales et provinciales.

Pourtant les criminel.les sont ailleurs. À cet égard, rappelons la banalisation des enjeux environnementaux en répondant au strict minimum des besoins immédiats; ces enjeux nécessitant pourtant un effort majeur pour mettre fin à la spoliation des ressources naturelles et autres, au seul profit des *trusts* et autres multinationales. Regardons aussi la négation du racisme systémique. Le mot systémique fait peur. Car le reconnaitre, ce serait reconnaitre ce qui appartient à un système où l'être humain n'est pas au centre des préoccupations, un système incapable de se remettre en cause sans mettre à jour ses propres contradictions. Ceux et celles qui nous dirigent ne peuvent donc être vecteur.trices de changement.

Les criminel.les sont celles et ceux qui nomment sous des termes d'une autre époque, tels qu' « ange-gardiens », les travailleuses et travailleurs qui sont au front pour s'assurer de pallier à la déresponsabilisation de la Santé Publique, reflet du *cheap labor* moderne. Ce sont celles et ceux qui attaquent les droits des minorités nationales. Sans compter l'absence des Premières Nations dans une Assemblée Nationale de toute façon non-représentative, outre des intérêts qu'elle défend, loin de la réalité de celle dont elle est supposée être constituée. Leur droit à l'autodétermination.

La liste des bris de droit est longue et s'allonge de jour en jour. Au-delà des rapports de façade, rapidement tablettés, tous les pans de la société participative sont écartés des pouvoirs décisionnels : Premières Nations, femmes, travailleuses et travailleurs, jeunes et autres.

Les revendications demeurent donc les mêmes qu'avant la pandémie de la COVID-19, mais celle-ci exacerbe les impacts de cette offensive antisociale. Car nos demandes, pourtant légitimes, reçoivent une fin de non-recevoir de notre classe dirigeante. L'erreur du pragmatisme serait ici de mobiliser pour mobiliser. L'erreur serait de penser que dans l'impression du nombre, nous y déterminons la réussite. Le nombre est important oui. Mais en quel sens? Qu'est-ce qui fait la force du collectif sinon de collectiviser nos revendications ?

(suite p.29)

2020, année de changement, ou la continuité de la lutte – Les défis de la mobilisation (suite)

L'erreur du pragmatisme en est une donc de perte de vue de l'objectif premier, soit la reconnaissance des droits fondamentaux de toutes et de tous. C'est de calquer notre façon de faire à celles de nos institutions. Aucun blâme ici. 30 ans de néolibéralisme laissent forcément des traces. La fragmentation des luttes trouve écho dans la *guichetisation* de nos services publics, dans la logique marchande, dans toute la sémantique qui l'enrobe. Comment pourrait-il en être autrement ?

Alors ne tombons pas dans le piège.

Rejetons toutes formes de divisions, refusons toute forme de hiérarchisation des droits et des revendications. Nous devons mettre de l'avant ce qui recoupe nos luttes : l'humanisation de l'environnement naturel et social, une économie où l'humain est au centre des préoccupations. Que la pérennité de ce qui constitue notre vision de la Terre soit assurée. Nous devons renverser l'entonnoir, imposer notre conception de la justice sociale. Pas question ici de prioriser telle ou telle perspective, mais bien ce qui nous unis ici toutes et tous dans notre lutte commune.

Une lutte pour nos droits, une lutte pour notre humanité. Liberté dans la discussion, unité dans l'action. Dans le respect de la culture organisationnelle de tous.tes les représentants et représentantes ici présent.es. Inclure les revendications de l'autre dans celles que l'on défend nous-même en tant qu'organisations regroupées ou de bases. Ne parler que d'une seule voix.

Parce qu'une attaque contre une est une attaque contre tous.

La pandémie actuelle est réelle et comporte des défis jusqu'alors inédits de notre vivant. Mais en aucun cas cela ne peut servir de prétexte à ladite « difficulté d'une mobilisation ». Ces difficultés existaient déjà, et maintes fois nous avons su les surmonter.

Tout cela part de notre volonté commune à nous unir dans la discussion, dans les décisions. En rejetant les façons de faire d'une classe dirigeante qui ne sert que ses propres intérêts. En s'investissant d'une époque qui exige des réponses. La réflexion est depuis longtemps entamée, le mouvement également. Il est temps de la mener à terme.

Il est donc temps, aujourd'hui, de s'investir du pouvoir souverain, reprendre contrôle sur nos vies, selon nos préoccupations légitimes. Nous sommes ici représentants et représentantes d'une lutte commune. Et notre sécurité collective se retrouve dans cette lutte. À chacun.e selon ses besoins, à chacun.e selon ses capacités. Voilà la clé d'un système dont le fondement, le socle, est le progrès social. Voilà comment nous unir autour d'un projet commun et par le fait même, régler le faux enjeu qu'est la « mobilisation » actuelle.

Voilà comment la discussion s'amorce, à nous toutes et tous ici de la continuer.

Alexandre Deschênes,
organisateur communautaire,
CRIO

noir sur BLanc

ENSEMBLE, CONTRE L'ITINÉRANCE

LES ORGANISMES MEMBRES DU CRIO

Membres actifs

Antre Hulloise

Appart (Adojeune)

Association pour la défense des droits sociaux (ADDS) de Gatineau

Auton'Homme Pontiac

Banque alimentaire services entraide (BASE)

BRAS Outaouais

Centre Mechtilde

Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais

Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau

Gîte Ami

Héberge-Ado (Avenue des jeunes)

Kogaluk

Logemen'Occupe

Maison Oxygène Outaouais (Donne-toi une chance)

Mon Chez Nous

Œuvres Isidore Ostiguy

Portail de l'Outaouais

Soupe populaire de Hull

Soupière de l'amitié

Membres associés

Belvédère (Vallée Jeunesse)

Regroupement des OSBL d'habitation avec support communautaire en Outaouais (ROHSCO)

Pour devenir membre

Contactez Mélissa Roy, coordonnatrice du CRIO
coordo@lecrio.org

COLLECTIF RÉGIONAL DE LUTTE À L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS
www.lecrio.org

149 blvd Maloney O
Gatineau, Québec
J8P 3V6
Téléphone:
819 712-2746
www.lecrio.org
coordo@lecrio.org

COMMENT POUVEZ-VOUS CONTRIBUER?

1. En laissant tomber vos préjugés et en cessant de véhiculer des mythes liés à l'itinérance;
2. En vous renseignant et en informant votre entourage sur l'itinérance et les services existants;
3. En vous impliquant auprès des organismes, par votre participation citoyenne;
4. En appuyant les revendications (signature de pétitions, en parlant avec les élus, etc.);
5. En dénonçant les injustices sociales.

Le CRIO tient à remercier les membres du comité bulletin. Sans elles, la publication de Noir sur Blanc n'aurait pu être possible.

La publication de ce onzième Bulletin Noir sur Blanc visant à lutter contre l'itinérance en Outaouais a été rendue possible notamment grâce à la participation des organismes membres du CRIO**.**

Pour l'impression nous remercions l'**Association pour la défense des droits sociaux de Gatineau**

adds